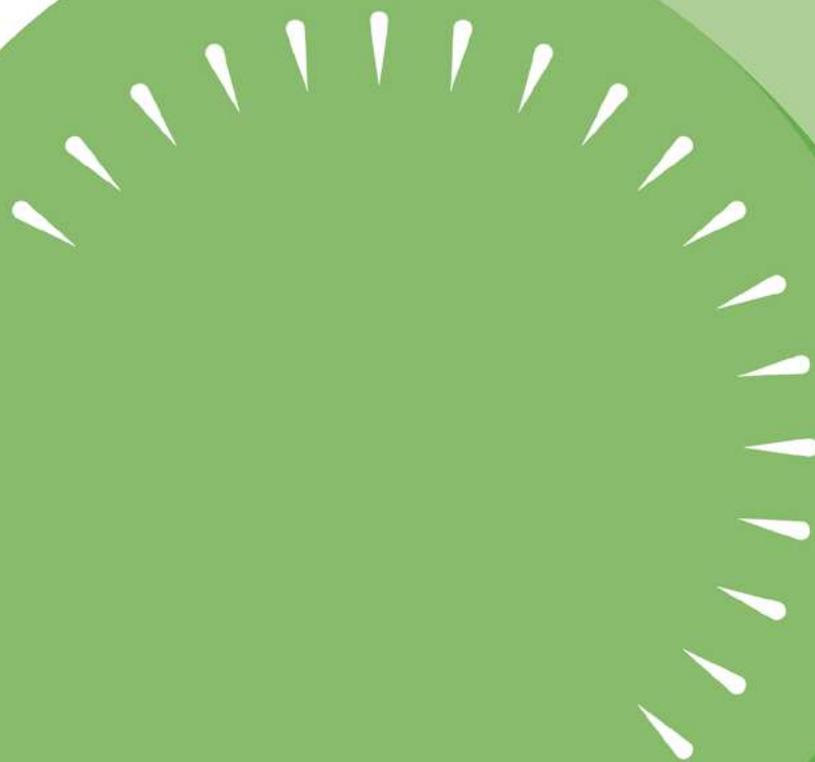


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

MONT DE MARSAN | VILLE ET AGGLO



**m**

mont de marsan

**ma**

mont de marsan agglo



# SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b>	<b>4</b>	<b>4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE</b>	<b>35</b>
<b>0 FICHE D'IDENTITÉ</b>	<b>5</b>	CCAS .....	36
Le Territoire .....	6	Pôle hébergement du CIAS .....	37
Les Élus Communautaires .....	7	Pôle domicile du CIAS .....	41
Les Maires .....	8	Maison d'Accueil Temporaire .....	43
Les Élus Municipaux de Mont de Marsan .....	9	Contrat Local de Santé .....	44
Les Compétences de Mont de Marsan Agglomération .....	10	Plateforme sociale .....	46
		Bus France Services .....	47
<b>1 L'ANNÉE 2022</b>	<b>11</b>	Politique de la Ville et renouvellement urbain .....	48
Agenda des temps forts de l'année en images .....	12	Service population .....	50
		Pompes funèbres et Crématorium .....	51
		Police municipale .....	52
		Pôle Jeunesse .....	53
		Éducation, Enfance et Restauration .....	56
<b>2 RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS</b>	<b>14</b>	<b>5 UN TERRITOIRE DURABLE</b>	<b>59</b>
Budget Agglo .....	15	Développement Durable .....	60
Budget Ville .....	16	Cycle de l'eau .....	61
Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique .....	17	Mobilité .....	63
Direction des Ressources Humaines .....	18		
Direction des Systèmes et de l'Information .....	20	<b>6 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ</b>	<b>64</b>
Direction de la Communication .....	22	Sports .....	65
Organigramme .....	23	Office de Tourisme du Commerce et de l'Artisanat .....	66
		Musée Despiau-Wlérick .....	68
		Régie des Fêtes et des Animations .....	70
		Médiathèque Philippe Labeyrie .....	71
		Théâtre de Gascogne .....	72
<b>3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT</b>	<b>24</b>	<b>NOTES</b>	<b>74</b>
Développement économique et enseignement supérieur .....	25		
Voirie et stationnement .....	27		
Aménagement .....	30		
Patrimoine et exploitation énergie .....	31		
Centre Technique Communautaire .....	32		
Conseil de Développement .....	34		

# ÉDITO

---



L'année 2022, dont il est encore trop tôt pour tirer toutes les leçons, poursuit cependant la profonde transformation des modes de vie de nos concitoyens que nous devons -élus communaux et intercommunaux- anticiper et accompagner pour être à la hauteur des enjeux de demain. Ces évolutions impactent notre façon de nous déplacer, d'habiter, de nous alimenter, de travailler, d'apprendre... avec des répercussions durables dans certains secteurs économiques et des recompositions géographiques accélérées.

A la crise du COVID dont les effets perdurent se succèdent : une inflation persistante alimentée par une crise géopolitique et militaire majeure aux portes de l'Europe ; une crise du civisme avec une abstention record aux dernières élections ; une crise écologique avec une accélération des phénomènes de catastrophes naturelles (incendies d'une ampleur inédite en Gironde, ouragans, cyclones, inondations, sécheresses).

Face à ces crises multiples, les communes et leurs groupements intercommunaux restent des boussoles pour nos concitoyens. Parce qu'ils sont le premier échelon de proximité dans une organisation administrative peu lisible, les élus et les agents des communes comme de l'agglomération se mobilisent pour remplir au quotidien les missions essentielles du service public répondant aux besoins des habitants.

## De nombreux défis nous attendent :

Comment rester à l'équilibre budgétaire alors que les coûts de l'énergie, des matières premières et des fournitures s'envolent ? Comment protéger les ressources naturelles et la biodiversité tout en préservant le développement de la ruralité fragilisée par des dispositifs de planification rigides tels que le zéro artificialisation nette (ZAN) ? Comment protéger nos réseaux informatiques et nos données numériques en renforçant la cybersécurité ? Comment prendre soin de nos aînés et des plus fragiles ? Comment accompagner au mieux nos enfants et nos jeunes à se construire un avenir dont ils seront les citoyens de demain ?

Face à ces enjeux majeurs, habitants, associations, acteurs économiques et partenaires institutionnels savent pouvoir compter sur notre réactivité, notre faculté d'adaptation, notre sens de l'écoute et notre capacité à construire des réponses solides.

Dans un monde qui évolue très vite, nous faisons le choix collectivement -communes et agglomération, élus et agents- d'agir tous les jours et sur tout le territoire pour offrir à nos concitoyens un service public de qualité adapté à leurs besoins actuels et futurs.

**Charles DAYOT**  
**Maire de Mont de Marsan**  
**Président de Mont de Marsan Agglo**



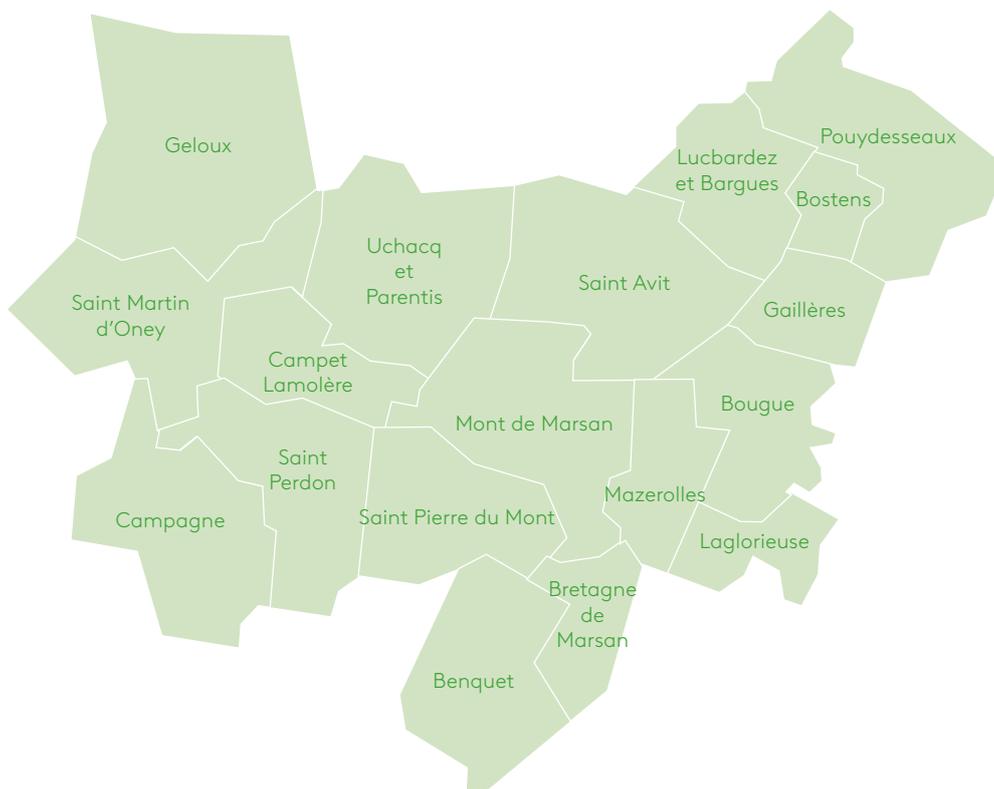


# FICHE D'IDENTITÉ



# O FICHE D'IDENTITÉ

## LE TERRITOIRE



  
**18**  
communes  
**481,1**  
km<sup>2</sup> de superficie

  
**29 297**  
emplois

  
**340**  
km de linéaire de cours d'eau

  
**54 172**  
habitants Agglo  
**31 366**  
habitants Ville  
INSEE (01/01/2023)

  
**4**  
parcs d'activités  
communautaires

  
**4**  
stations d'épuration

  
**27**  
km de pistes et bandes cyclables

  
**1 400**  
étudiants

  
**2**  
sites Natura 2000



# O FICHE D'IDENTITÉ

## LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



**CHARLES DAYOT**  
LE PRÉSIDENT



**CATHERINE DEMÊMES**  
1<sup>ÈRE</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**JOËL BONNET**  
2<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT



**FRÉDÉRIC CARRÈRE**  
3<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT



**MARIE-CHRISTINE HARAMBAT**  
4<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**PHILIPPE SAËS**  
5<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT



**VÉRONIQUE GLEYZE**  
6<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**HERVÉ BAYARD**  
7<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT



**MARIE-CHRISTINE BOURDIEU**  
8<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**FARID HÉBA**  
9<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT



**JEAN-PAUL ALYRE**  
10<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT



**DELPHINE SALEMBIER**  
11<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**DOMINIQUE CLAVE**  
12<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT



**ÉLIANE DARTEYRON**  
13<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE

### LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Danielle KUBLER  
Benquet

Janet DELETRÉ  
Bretagne de Marsan

Pierre MERLET  
BONAN  
Mont de Marsan

Geneviève  
DARRIEUSSECQ  
Mont de Marsan

Jean-Jacques  
GOURDON  
Mont de Marsan

Nathalie GASS  
Mont de Marsan

Marie-Pierre GAZO  
Mont de Marsan

Bruno ROUFFIAT  
Mont de Marsan  
Claudie BRÉQUE  
Mont de Marsan

Gilles CHAUVIN  
Mont de Marsan

Pascale HAURIE  
Mont de Marsan

Philippe  
DE MARNIX  
Mont de Marsan  
Catherine PICQUET  
Mont de Marsan

Christophe  
HOURCADE  
Mont de Marsan

Jean-Marie BATBY  
Mont de Marsan

Chantal  
PLANCHENAUT  
Mont de Marsan

Jean-Baptiste  
SAVARY  
Mont de Marsan

Céline PIOT  
Mont de Marsan

Alain BACHÉ  
Mont de Marsan

Françoise CAVAGNE  
Mont de Marsan

Frédéric DUTIN  
Mont de Marsan

Monia LABOULAIS  
Saint Martin d'Oney

Sandrine CASINI  
Saint Perdon

Jean-Marie BAYLE  
Saint Pierre du Mont

Marie Denys BACHO  
Saint Pierre du Mont

Julien PARIS  
Saint Pierre du Mont

Patricia BEAUMONT  
Saint Pierre du Mont

### LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Jean-Paul ALYRE  
Gestion financière /  
Parcours professionnel,  
formation

Nathalie BOIARDI  
Urbanisme  
opérationnel et  
prévisionnel

Jean-Guy BACHE  
Promotion des  
traditions et des  
cultures locales

Émilie LABEYRIE  
Tourisme vert /  
Écotourisme /  
Solidarités / Projets  
intergénérationnels

Catherine BERGALET  
Inclusion handicap

Jean-Pierre ALLAIS  
Fourrière animale /  
Prévention des risques  
psycho-sociaux

Claude COUMAT  
Centre Technique  
Communautaire

Mathieu ARA  
Projets stratégiques /  
Appels à projets  
régionaux et  
nationaux /  
Relations avec  
les partenaires  
institutionnels,  
autres collectivités  
territoriales et l'État

Marina BANCON  
Projet du CaféMusic'

Michel GARCIA  
Pépinières  
d'entreprises / Gens  
du voyage

Jean-Louis  
DARRIEUTORT  
Jeunesse (foyer ado  
St-Perdon) / Aides  
économiques /  
Agrotourisme /  
Projet Alimentaire  
Territorial

Bernard KRUYNSKI  
Eau potable /  
Assainissement /  
Eaux pluviales /  
GEMAPI

Ghislaine LALLAU  
Affaires scolaires

Denis CAPDEVOLLE  
Restauration  
collective

# O FICHE D'IDENTITÉ

## LES MAIRES



**PIERRE MALLET**  
Benquet



**NATHALIE BOIARDI**  
Bostens



**JEAN-GUY BACHE**  
Bougue



**DOMINIQUE CLAVE**  
Bretagne-de-Marsan



**FRÉDÉRIC CARRÈRE**  
Campagne



**ÉMILIE LABEYRIE**  
Campet-et-Lamolère



**CATHERINE BERGALET**  
Gaillères



**MAYLIS ETCHEVERRY**  
Geloux



**JEAN-PIERRE ALLAIS**  
Laglorieuse



**CLAUDE COUMAT**  
Lucbardez-et-Bargues



**CATHERINE DEMÊMES**  
Mazerolles



**CHARLES DAYOT**  
Mont-de-Marsan



**VÉRONIQUE GLEYZE**  
Pouydesseaux



**MICHEL GARCIA**  
Saint-Avit



**PHILIPPE SAËS**  
Saint-Martin-d'Oney



**JEAN-LOUIS DARRIEUTORT**  
Saint-Perdon



**JOËL BONNET**  
Saint-Pierre-du-Mont



**DENIS CAPDEVIOILLE**  
Uchacq-et-parentis



# O FICHE D'IDENTITÉ

## LES ÉLUÉS MUNICIPAUX DE MONT DE MARSAN



**CHARLES DAYOT**  
LE MAIRE



**HERVÉ BAYARD**  
1<sup>ER</sup> ADJOINT  
Aménagement urbain,  
cadre de vie, urbanisme,  
logement, travaux



**MARIE-CHRISTINE BOURDIEU**  
2<sup>E</sup> ADJOINTE  
Développement durable,  
démocratie locale,  
vie des quartiers



**FARID HÉBA**  
3<sup>E</sup> ADJOINT  
Sports, accessibilité,  
sécurité des Fêtes



**NATHALIE GASS**  
4<sup>E</sup> ADJOINTE  
Vie associative, projets  
intergénérationnels



**GILLES CHAUVIN**  
5<sup>E</sup> ADJOINT  
Centre-Ville (prospective  
économique, action "coeur  
de Ville", animation), Santé



**PASCALE HAURIE**  
6<sup>E</sup> ADJOINTE  
Affaires juridiques et  
commande publique, Fêtes et  
manifestations  
Stratégie globale du centre-ville



**PHILIPPE DE MARNIX**  
7<sup>E</sup> ADJOINT  
Culture (saison culturelle,  
musées, patrimoine)



**CATHERINE PICQUET**  
8<sup>E</sup> ADJOINTE  
Police de proximité, Affaires  
funéraires, Chauffage urbain



**CHRISTOPHE HOURCADE**  
9<sup>E</sup> ADJOINT  
Finances,  
Ressources Humaines, Informatique



**MARIE-CHRISTINE  
HARNBAT**  
10<sup>E</sup> ADJOINTE  
Solidarité, action sociale,  
relations avec les citoyens

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marie-Pierre GAZO

Pierre MERLET BONNAN

Geneviève DARRIEUSSECQ

Jean-Jacques GOURDON

Hicham LAMSIKA

Claudie BREQUE

Éliane DARTEYRON

Jean-Marie BATBY

Marina BANCON

Mathieu ARA

Chantal PLANCHENAUULT

Bruno ROUFFIAT

Jeanine LAMAISON

Mathis CAPDEVILLE

Delphine LEBLANC

Philippe EYRAUD

Nathalie GARCIA

Jean-Baptiste SAVARY

Céline PIOT

Alain BACHÉ

Françoise CAVAGNE

Frédéric DUTIN

Françoise LATRABE

Benoit PIARRINE

# O FICHE D'IDENTITÉ

## LES COMPÉTENCES DE MONT DE MARSAN AGGLO

**La communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires confiées par la loi ainsi que de compétences facultatives, transférées par les conseils municipaux des communes membres.**

### **LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**

- >> Développement économique
- >> Aménagement de l'espace communautaire
- >> Équilibre social de l'habitat
- >> Politique de la ville
- >> Accueil des gens du voyage
- >> Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### **LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES**

- >> Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- >> Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- >> Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (limités à certains équipements culturels)
- >> Action sociale d'intérêt communautaire

### **LES COMPÉTENCES LIBREMENT TRANSFÉRÉES PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX**

- >> Politique locale du tourisme
- >> Actions dans le domaine culturel
- >> Actions dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire
- >> Actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur
- >> Gestion d'une unité de production culinaire
- >> Soutien au développement des infrastructures et des activités liées aux technologies de l'information et de la communication
- >> Création et gestion d'une fourrière animale
- >> Bornes de charge électrique : création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides
- >> Gestion du paysage
- >> Gestion des cours d'eau
- >> Gestion des déchets de venaison
- >> Protection de la biodiversité et des espaces naturels sensibles

En complément de ces compétences transférées, la ville de Mont de Marsan et l'agglomération ont choisi de mutualiser la plupart de leurs fonctions supports. Ainsi, les Directions des Finances, RH, Affaires Juridiques, Communication, Informatique, Services Techniques sont aujourd'hui totalement intégrées, au service de l'agglomération, de la ville-centre et le cas échéant, des autres communes membres.





# L'ANNÉE 2022



# 1 FICHE D'IDENTITÉ

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

### PROJET DE REAMENAGEMENT DES AVENUES HENRI FARBOS ET SABRES

Entrée Nord-Ouest de Mont de Marsan



### UN NOUVEAU VISAGE POUR LE MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK

C'est un projet phare de la mandature : le musée Despiau-Wlérick, atout du patrimoine culturel, historique et architectural montois, va bientôt faire l'objet d'une métamorphose complète. Le projet d'agrandissement et de modernisation proposé par « Vurpas Architectes » a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal, le 20 janvier dernier.



JANVIER

AVRIL

### RENOUVELLEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER MONTOIS

Conférence de presse le 12 avril. Fusion de 9 à 5 îlots.

### RÉUNION PUBLIQUE : PRÉSENTATION TRAVAUX CAFEMUSIC'

2 mars, salle Lamarque-Cando  
Chantier d'envergure pour ce lieu culturel incontournable dans les Landes, créé il y a 26 ans.

En parallèle de ces travaux, un bassin de stockage des eaux usées de 1 400 m<sup>3</sup> va être construit en lieu et place de l'ancienne boulangerie rue Despiau.

### LANCEMENT DU GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST

LGV Bordeaux / Mont de Marsan / Dax  
Déplacement de Charles Dayot à Toulouse le 14 mars, avec 25 présidents de collectivités du Sud-Ouest, aux côtés du 1<sup>er</sup> ministre Jean Castex, pour le lancement du GPSO, qui permettra de desservir Toulouse et Dax par la grande vitesse depuis Bordeaux.



MARS

MAI

### LA TRANSHUMANCE

Les 6 et 7 mai, près de 50 brebis landaises, conduites par le Service des Espaces Verts, ont fait leur transhumance de Bougue au centre-ville de Mont de Marsan (place St-Roch), en passant par Mazerolles et Bretagne-de-Marsan. L'occasion de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et à la préservation du patrimoine culturel local.



### AMÉNAGEMENT DU BLD ST- MEDARD ET DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE LOBIT

Réunion publique le 18 mai salle du Petit Bonheur

Construction du plateau technique du Centre Hospitalier Intercommunautaire de Mont de Marsan.



### LE FESTIVAL YERAZ : LA QUINZAINE ARMÉNIENNE :

Un jumelage très important entre Gyumri et Mont de Marsan.

Du 21 mars au 3 avril, Mont de Marsan ouvre une fenêtre sur l'Arménie et ses réalités culturelles, géographiques, ethnologiques, historiques, géopolitiques, à travers un événement inédit. Plus qu'un festival, cette quinzaine arménienne marquera le début d'une relation fraternelle et culturelle pérenne entre Mont de Marsan et l'Arménie.

Installation et inauguration d'un khatchkar, mémorial du génocide des Arméniens, samedi 2 avril, au parc Jean Rameau.

JUIN

### LA MAISON DU PARC

Située à l'entrée du parc Jean Rameau, place Francis Planté, la Maison du parc a été inaugurée le 11 juin. Vitrine du Parc Naturel Urbain du Marsan et du centre de biodiversité Jean Rostand, cet espace, dédié à la nature et à la biodiversité, est ouvert au public et aux associations.



### CRÉATION D'UN ANNEAU CYCLISTE SUR LE SITE DE HARBAUX

Avec la destruction du stade de Loustau, Mont de Marsan s'est trouvée orpheline d'anneau cycliste. Le site de Harbaux, sécurisé et adapté à ce type d'équipement, accueillera le futur anneau autour du terrain existant. Inauguration prévue le 7 juillet 2023, à l'occasion du Tour de France, et du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de Luis Ocaña.

# 1 L'ANNÉE 2022 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



## L'ÎLOT LAULOM : UN JARDIN PUBLIC EN CŒUR DE VILLE

Après l'acquisition du terrain, après la visite de ce lieu chargé d'histoire, après la concertation avec les riverains et la population pour connaître leurs attentes, vient désormais le temps de découvrir le projet pensé par le maître d'œuvre pour le devenir de l'îlot Laulom.



## FÊTES DE LA MADELEINE

Du 20 au 24 juillet

## LE RÉSEAU TMA FÊTE SES 10 ANS

Meilleur maillage du territoire, service dédié aux personnes handicapées, outils d'aide à l'organisation du voyage... Depuis 2012, le réseau TMA ne cesse de progresser pour s'adapter au territoire et aux attentes des usagers.



## TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU QUARTIER DE LA MADELEINE

De fin septembre à fin décembre 2022.  
Périmètre concerné : rues Laubaner, Wlérick et de la Madeleine, place Abbé Bordes.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

10 et 11 septembre

## RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS MONTOIS - HÔTEL DE VILLE

8 septembre



## PORTES OUVERTES DE LA MAISON D'ACCUEIL TEMPORAIRE

22 octobre - 1 avenue Henri Lacoste  
Ce lieu sera destiné à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et vivant à leur domicile et également un relais pour les aidants. Accueil des 1<sup>ers</sup> bénéficiaires à la MAT le 01/12.



## INAUGURATION DU MÉMORIAL INTERACTIF EN HOMMAGE AUX ENFANTS JUIFS

Le 18 octobre, au parc Jean Rameau, en présence des partenaires du projet.

JUILLET

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

## CAMPUS CONNECTE : SIGNATURE DES CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENTS

4 étudiants sportifs du Campus ont signé leur contrat d'accompagnement au campus à la rentrée 2022-2023, en présence de Marie-Laure LAFARGUE, présidente de Basket Landes et de Jean-Robert CAZEAUX, président du Stade Montois Rugby



## EXPOSITION OTCA : CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

11 novembre



## PRÉSENTATION DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE DE LA VILLE ET DE L'AGGLO

16 novembre

## 10 ANS DE LA MEDIATHEQUE PHILIPPE LABEYRIE

Dix années de partage avec les lecteurs, de rencontres, de découvertes, d'animations... Pour célébrer cela, toute l'équipe a concocté un week-end convivial, musical et festif du 18 au 20 novembre.



## SIGNATURE DU PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE (PGT)

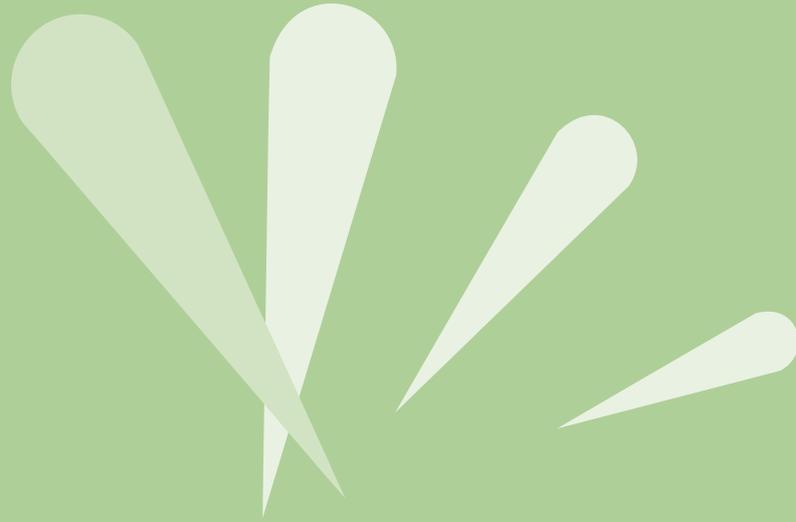
Mont de Marsan, ville familiale par essence, est attractive pour les jeunes ménages. Avec ses partenaires (CAF des Landes, MSA Sud-Aquitaine, DSDEN40, Département des Landes), dont Mont de Marsan Agglo, la Ville s'est engagée dans le PGT pour les 0-30 ans. 2022-2026 : création d'une maison de la petite enfance, déploiement des outils numériques dans les écoles, développement des accueils de loisirs pour les 12/17 ans, Maison des Citoyens...



## CEREMONIE D'INVESTITURE DU CME

Le 3 décembre, les classes de CE2, CM1 et CM2, le Conseil Municipal des Enfants a vu le jour.





RESSOURCES  
ET  
SERVICES  
SUPPORTS



# RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

**BUDGET AGGLO : 76,3 M €**

**27,3 M € de dépenses d'investissements**  
+  
**49 M € de dépenses de fonctionnement**

## INVESTISSEMENTS MAJEURS...

### L'AMÉNAGEMENT 2,5 M €

Un effort sans précédent pour les routes et les trottoirs, dans le cadre du plan voirie : les dépenses de voirie ont concerné les travaux aménagement avenue du Vignau, quartier de la Madeleine, avenue Jean Dupouy à Mont de Marsan, voirie communes de Saint-Pierre-du-Mont (Mont Alma, rue de la Provence), Gaillères (trottoirs, allée des tilleuls), Pouydesseaux (pont de Corbleu), Geloux, Campet, Campagne, Benquet...

### LA CULTURE 1M €

>> Poursuite des travaux de réhabilitation du CaféMusic'  
>> Travaux au Pôle du Théâtre de Gascogne

### L'ÉDUCATION 1,3 M €

>> Travaux dans les écoles  
>> Achat d'équipements et de mobilier pour la Cuisine Centrale et les centres de loisirs

### LES SERVICES GÉNÉRAUX 659 000 €

>> Travaux d'entretien divers du patrimoine  
>> Investissements dans le cadre de la démarche Santé Qualité de Vie au Travail, équipement en informatique des services et refonte du site Internet de l'Agglo

### L'ACTION ÉCONOMIQUE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 3,3 M €

>> Subvention vers les Zones d'Activités  
>> Aides économiques  
>> Équipement du campus connecté

### LA SOLIDARITÉ 830 000 €

Opérations à destination du parc locatif privé et social.

### LE TOURISME 43 000 €

Travaux d'aménagement de la base de loisirs du Marsan.

## ... ET LES BUDGETS ANNEXES

### >> Assainissement 12,2 M €

Mise en service de 3 bassins de stockage des eaux, fin des travaux de la station d'épuration de Jouanas

### >> Assainissement non collectif 5 800 €

### >> GEPU GEMAPI 526 000 €

>> Eau  
9,2 M €  
Poursuite du programme de rénovation des réservoirs, remplacement de canalisations et mise en place de la télé-relève sur Saint-Pierre-du-Mont, travaux pour l'interconnexion des réseaux

### >> Logements 1,1 M €

Entretien et travaux des logements en gestion par XL Habitat

### >> Transports 3,6 M €

Contribution au délégataire, financement de prestations d'entretien de voirie

### >> Zones d'activités 14,5 M €

Acquisitions, aménagements et cessions des zones existantes et à prévoir fonctionnement de la pépinière.  
Remboursement de l'emprunt obligataire de 9,9 M€

# RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

**BUDGET VILLE : 40 M €**

**9 M € de dépenses d'investissements**

**+**

**31 M € de dépenses de fonctionnement**

## INVESTISSEMENTS MAJEURS...

### LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

**870 000 €**

- >> Poursuite du programme Action Cœur de Ville dont travaux du parking Saint Roch
- >> Travaux de ravalement des façades

### LE PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE

**1,4 M €**

- >> Anneaux cyclistes de Harbaux
- >> Stade de l'Argenté
- >> Salle du Beillet
- >> Terrains Plaine des Sports et Barbe d'Or
- >> Subvention pour le Gymnase de la BA118

### LA VIE DE LA CITÉ

**1,1 M €**

- >> Amélioration du cadre de vie et des équipements municipaux : investissements dans la Santé Qualité de Vie au Travail, aménagement et mise en conformité de bâtiments communaux, travaux d'entretien dans les cimetières, dans les espaces verts et dans les parkings, création d'une Maison de l'environnement, modernisation du mobilier urbain et du parc informatique, développement de la vidéoprotection
- >> Travaux de voirie et d'extension des réseaux, renouvellement des feux tricolores, participation au Sydec pour l'éclairage public
- >> Enveloppe d'investissements pour les conseils de quartier

### LA CULTURE

**1 M €**

- >> Maîtrise d'œuvre du Musée
- >> Travaux école de musique
- >> Subvention pour le CaféMusic'

## ... ET LES BUDGETS ANNEXES

#### >> Crématorium

560 000 €

Études en vue de créer un espace de convivialité

#### >> Fêtes et animations

2,1 M €

#### >> Géothermie

1,5 M €

#### >> Pompes funèbres

1,8 M €

#### >> Projet de rénovation urbaine

0,8 M €

Démolition de l'îlot Rozanoff

#### >> Self Bosquet

244 000 €

#### >> Stationnement

550 000 €

#### >> ZAC du Peyrouat

15,8 M €

# RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

## AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

[7 agents]

Mutualisée en 2015, la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique est rattachée au Directeur Général des Services. Elle travaille en relation avec l'ensemble des services (y compris les établissements satellites tels que le CIAS, le CCAS, l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat, la régie du Théâtre de Gascogne).

 **Hôtel de Ville**  
40 000 Mont de Marsan

Elle comporte plusieurs services en terme de compétences :

**COMMANDE PUBLIQUE**  
2 ETP

**JURIDIQUE**  
3 ETP

**ASSURANCES**  
0,5 ETP

**ASSEMBLÉES**  
1,5 ETP

### EN CHIFFRES

#### COMMANDE PUBLIQUE

46 **procédures lancées** :

- >> Groupements de commande entre Mont de Marsan Agglo, la Ville de Mont de Marsan, le CIAS et le CCAS de Mont de Marsan : **9 procédures** et **6 procédures formalisées** (appels d'offres) et **3 procédures adaptées**
- >> Mont de Marsan Agglomération : **14 procédures adaptées**
- >> Ville de Mont de Marsan : **21 procédures** dont 5 procédures formalisées (appels d'offres) et 16 procédures adaptées
- >> Autres : **2 procédures** pour le CCAS de Mont de Marsan

#### ASSEMBLÉES

- >> Agglo : **9 conseils communautaires 175 délibérations 81 décisions**
- >> Ville : **7 conseils municipaux 130 délibérations 126 décisions**

#### ASSURANCES (HORS RISQUES STATUTAIRES)

- >> Agglo : **10 sinistres**
- >> Ville : **31 sinistres** dont 1 recours direct

#### CONTENTIEUX

- >> Agglo : **7 nouveaux recours 8 contentieux clôturés 3 contentieux en cours**
- >> Ville : **6 nouveaux recours 6 dossiers** encore en cours ou clôturés en 2021

#### VILLE

- >> **2 nouveaux recours**
- >> **1 contentieux clôturé**
- >> **6 contentieux en cours**

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

[25 agents]

**DRH mutualisée pour les 4 entités : Agglo / Ville / CIAS / CCAS.**  
**En charge de la gestion des carrières, maladies, accidents, retraites, rémunérations, formation, évolution et égalité professionnelles, discipline, conditions de travail, aménagements de postes, etc ; de l'accompagnement des services, managers ; et de la masse salariale représentant la principale charge de fonctionnement de la collectivité.**

Mont de Marsan Agglomération  
575 avenue Maréchal Foch  
40 000 Mont de Marsan

### EN 2022

#### ORGANISATION ET MISSIONS

- >> 9 agents ont quitté leurs fonctions, et 10 nouveaux entrants ont rejoint la Direction
- >> Prise de poste des responsables des services Carrière, Paie, Prévention
- >> Mise en place d'un plan de formation interne visant à professionnaliser les équipes, notamment les nouveaux arrivants et développer l'expertise dans certains domaines
- >> Revalorisation du cadre d'emploi des gestionnaires Carrière afin de prendre en compte leur niveau de responsabilité au 1er septembre 2022
- >> Aménagement des locaux afin de revoir la configuration des espaces au regard de l'organisation et du fonctionnement mis en place.

#### RÉORGANISATION DE LA DIRECTION EN 2022 EN 4 SERVICES

- >> Carrière (7 agents)
- >> Paie (4 agents)
- >> Prévention (4 agents)
- >> Compétences Emploi Formation (5 agents)
- >> Direction (2 agents) avec en appui 1 chargée du dialogue social, intervenant sur les dossiers transversaux, et référente en matière d'Égalité professionnelle ; 1 chef de projet SIRH/Logiciel temps de travail ; 1 contrôleur de gestion sociale (officiellement depuis le 01/01/23)
- >> 2 postes encore vacants : 1 assitant.e de direction et 1 chargé.e de missions et de la communication interne

#### CARRIÈRE

- >> Revalorisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C (397 agents au total) au 1er janvier
- >> Revalorisation de l'indice minimum de traitement au 1er mai
- >> Revalorisation de la valeur du point (+3.5%) au 1er juillet
- >> Revalorisation des carrières des agents du secteur médico-social dans le cadre du Ségur et du CPOM
- >> Campagne de titularisation des agents contractuels afin de lutter contre la précarité de certains emplois qui se poursuit en 2023

#### PAIE

- >> Modification du process Paie avec externalisation d'une partie de la mission à l'ALPI en juin pour le CCAS et le CIAS puis en octobre pour la ville et l'agglo. Conduite de ce changement tout au long de l'année et adaptation des pratiques professionnelles et des outils de suivi et de contrôle. Objectif de stabilisation des procédures en 2023 et de réduction du taux d'erreur

#### PRÉVENTION

- >> Réalisation de la 2<sup>ème</sup> phase de la formation à destination des 140 managers sur la qualité de vie au travail
- >> Mise à jour des procédures en matière de CHSCT

#### RECRUTEMENT

Organisation du process de recrutement en vue de l'ouverture de la MAT : identification des besoins, appels à candidatures, sélection, entretiens, suivi budgétaire, et recrutement de 15 agents qui ont pris leurs fonctions à partir de décembre 2022. Suivi du parcours d'intégration en 2023 avec l'élaboration d'un plan de formation spécifique.

# RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

### DIALOGUE SOCIAL

- >> Organisation des élections professionnelles avec vote électronique le 8 décembre 2022
- >> Taux de participation ville-agglo 24.8%, CCAS 25.78%, CIAS 23.42%
- >> Installation des nouvelles instances, CST et FS, au sein des 4 entités début 2023

### ORGANISATION DANS CHACUNE DES ASSEMBLÉES

Débat obligatoire sur la Protection Sociale Complémentaire qui devra être mise en œuvre en 2025 pour la Prévoyance et en 2026 pour la Santé.

### ORGANISATION DU « DUODAY »

(découverte de métiers pour les personnes en situation de handicap) le 17 novembre avec la participation de 5 services : Développement économique, État civil, Éducation, Maison de l'eau et Politique de la ville.

### FORFAIT « MOBILITÉS DURABLES »

versé pour la première fois aux agents au titre de l'année 2021 et révision des dispositions en 2022 : extension des modes de transport éligibles, diminution du nombre de jours d'utilisation, possibilité de cumul avec le remboursement des frais d'abonnement au transport public.

### ADHÉSION AUX DISPOSITIFS DU CDG

En matière de référent déontologues, de lanceur d'alerte, de dispositif de signalement et traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes, et du dispositif de médiation préalable, avec communication à venir auprès du personnel.

### PILOTAGE DE L'AUDIT SUR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

En vue de la réalisation d'un baromètre social permettant d'identifier les points d'appui dans les organisations ainsi que les facteurs de risques. L'enquête a débuté en septembre et a duré 4 semaines. 39% des agents ont répondu et les résultats ont été restitués à partir de janvier 2023. L'objectif est l'élaboration en 2023 de plans d'actions permettant de contenir, réduire voire annihiler les risques et d'améliorer les conditions de travail du personnel.

### BUDGET AGGLO

CA 2022 = 24 155 349 € / BP 2023 = 24 892 400 €

### BUDGET VILLE

CA 2022 = 11 346 781 € / BP 2023 = 11 813 495 €

## A VENIR

- >> Campagne des entretiens annuels d'évaluation professionnelle en cours, expérimentation de la dématérialisation auprès de 150 agents, déploiement l'année prochaine
- >> Campagne de recrutement des Jobs d'été en cours
- >> Signature des règlements intérieurs des instances et des protocoles relatifs à l'exercice des droits syndicaux
- >> Lancement de la campagne des avancements de grade et de promotion interne en mai
- >> Mise à jour au 2<sup>ème</sup> semestre des règlements
- >> Démarche de relance du document unique d'évaluation des risques professionnels et formation des managers en matière de CHSCT
- >> Le suivi d'appels à projets en matière de prévention pour les services du médico-social et la police municipale
- >> Suivi du plan d'actions 2021-2024 en faveur de l'égalité professionnelle
- >> Lancement des groupes de travail sur la Protection sociale complémentaire
- >> Élaboration et suivi des plans d'actions en matière de RPS
- >> Projets de formation spécifiques sur le Handicap et le Management
- >> Dématérialisation des dossiers

## EN CHIFFRES

### Chiffres clés 2022 pour les 4 entités (Agglo, Ville, CCAS, CIAS) :

- >> **1 706 dossiers suivis** (645 agents à l'Agglo, 294 à la Ville, 383 au CIAS, 142 au CCAS)
- >> **8 000 arrêtés individuels notifiés**, 700 contrats signés, 2 700 dossiers maladie suivis
- >> **17 940 bulletins de salaire édités** et suivi d'environ 1 000 dossiers d'indemnités journalières et 2 700 dossiers Pôle emploi
- >> **252 recrutements** + 78 saisonniers et jobs d'été
- >> **69 avancements de grade** et 3 promotions internes
- >> **54 dossiers de médaille du travail instruits**
- >> **42 accompagnements** en évolution professionnelle
- >> **52 départs à la retraite**
- >> **2 506 jours de formation suivis** par 966 agents, 348 thèmes abordés
- >> **82 accidents de service recensés**, pas de nouveau cas de maladie professionnelle déclaré en 2022, toutes étant antérieures

## DIRECTION DES SYSTÈMES DE L'INFORMATION (DSI)

[13 agents]

**La Direction des Systèmes d'Information (DSI) est une fonction clé au sein de la Mairie, du CCAS, de la Communauté d'Agglomération, du CIAS. La DSI est chargée de planifier, de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer les systèmes informatiques et téléphoniques utilisées par les quatre entités pour atteindre ses objectifs. Elle maintient également le socle numérique des écoles primaires et maternelles de l'agglomération.**

29 quai Silguy  
40 000 Mont de Marsan

### LA DSI EST RESPONSABLE

- >> de la gestion et de la maintenance de l'infrastructure informatique et téléphonique
- >> de la sécurité de l'information, notamment de la protection des données sensibles de l'organisation contre les cyberattaques et autres menaces

Dans l'ensemble, la DSI joue un rôle essentiel dans la transformation numérique, en assurant une utilisation efficace et efficiente des technologies de l'information pour soutenir la stratégie globale de l'organisation.

### LES MISSIONS PRINCIPALES DE LA DSI COMPRENNENT

- 1. La planification stratégique :** elle définit les priorités, les budgets et les échéances pour la mise en œuvre des systèmes et des technologies numériques.
- 2. La gestion des projets informatiques :** elle supervise la gestion des projets numériques, y compris la définition des objectifs, la planification des ressources, la coordination des activités et la gestion des risques.
- 3. La gestion des infrastructures informatiques et téléphoniques :** la DSI assure la gestion, la maintenance et l'évolution de l'infrastructure numérique de l'organisation, y compris les serveurs, les réseaux, les bases de données et les logiciels.
- 4. La sécurité de l'information :** la DSI est responsable de la protection des données sensibles de l'organisation contre les cyberattaques et autres menaces. Elle élabore et met en œuvre

des politiques de sécurité, gère les incidents de sécurité et sensibilise les utilisateurs aux risques de sécurité en lien avec le DPO et le RSSI.

**5. La gestion des services informatiques :** la DSI fournit des services informatiques aux utilisateurs de l'organisation, y compris l'assistance technique, la résolution des problèmes et la gestion des demandes de service.

**6. La veille technologique :** la DSI est responsable de la veille technologique pour identifier les tendances et les innovations en matière de technologies de l'information qui pourraient bénéficier à l'organisation. Elle évalue les nouvelles technologies et détermine comment les intégrer dans l'infrastructure numérique de l'organisation.

### LA DSI EST COMPOSÉE DE 13 AGENTS

- >> **Cellule de direction**  
1 DSI, 1 DSI adjoint, 1 assistante administrative
- >> **Cellule d'Assistance**  
6 agents (dont 2 dédiés aux écoles)
- >> **Cellule Réseaux et Systèmes Informatiques et Téléphoniques**  
3 agents

### LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA DSI

- >> **Instaurer la confiance auprès des services**
  - Fournir un service de qualité
  - Garantir la continuité de service
  - Garantir la sécurité
  - Communiquer
  - Écouter
- >> **Aligner les Systèmes d'Informations sur les besoins des services**

- Créer de la valeur pour les métiers
- Sécuriser le portefeuille applicatif
- Mettre en œuvre les évolutions réglementaires
- Moderniser le patrimoine
- Mettre en place les infrastructures réseaux, systèmes et téléphoniques
- Enrichir le bouquet de services
- Favoriser les mutualisations

### >> Innover et moderniser

- S'appuyer sur les outils et technologies de pointe**
  - Faciliter les usages
  - S'afficher comme offreur de services auprès des directions et services
  - Communiquer sur ses services
  - Démontrer son savoir-faire

### LES MOYENS POUR ATTEINDRE LA CIBLE

- >> **Gérer les ressources**
  - Mobiliser de façon efficace les ressources de la DSI
  - Prendre en compte la dimension humaine des équipes
  - Gérer les ressources matérielles et financières
- >> **Piloter**
  - Rapprocher les équipes de la cellule assistance et de la cellule Réseaux et Systèmes Informatiques et téléphoniques
  - Mesurer, piloter
  - Impliquer les agents
- >> **S'outiller**
  - S'appuyer sur des méthodes et des référentiels
  - Mettre en place des outils collaboratifs

# RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

## DIRECTION DES SYSTEMES DE L'INFORMATION

### EN 2022

#### RÉORGANISATION DE LA DSI

Management

Redistribution des tâches (fiches de poste individuelles)

Ouverture vers les utilisateurs.

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur qui a centré ses actions sur la cohésion d'équipe, l'organisation de la DSI, l'assistance informatique et sur la première étape du parcours de cybersécurité du pack relai.

Ce pack relai cybersécurité est une initiative du gouvernement dans le cadre du plan France Relance pour renforcer la sécurité numérique des collectivités territoriales qui sont exposées aux risques de cyberattaques. Elles sont de plus en plus connectées et dépendantes des systèmes d'information, ce qui les rend vulnérables aux cybermenaces. Le pack relai cybersécurité est donc une opportunité de renforcer leur sécurité numérique en bénéficiant des différentes mesures proposées telles que des formations, des audits de sécurité, des conseils d'experts et des financements pour l'achat de solutions de cybersécurité.

#### NOUVELLE MESSAGERIE

Migration de la messagerie Zimbra chez un nouveau prestataire et hébergement Cloud.

#### WIFI

Mise à disposition du Wifi dans l'ensemble des salles de réunion.

#### PROJET NETSOINS (EHPAD, MAT)

>> Migration du logiciel en mode Web

>> Paramétrage et déploiement des matériels suivants au sein des 3 EHPAD et de la MAT :

- 4 switches
- 89 tablettes Android 10 pouces avec coques spéciales
- 4 armoires de chargement
- 70 bornes WIFI

>> Audit du système d'information de l'Agglo et de la Mairie dans le cadre du Parcours Cybersécurité France Relance

### A VENIR

>> Harmonisation des infrastructures informatique et télécoms de l'Agglo-Mairie, des écoles, du CCAS-CIAS (2023-2025)

>> Mise en œuvre du nouveau socle numérique pour 13 écoles

>> Accueillir un alternant Bac +2 et +3

>> Maintenir l'effectif constant et l'esprit d'équipe

### EN CHIFFRES

52

sites plus les écoles primaires et maternelles

1 300

Ordinateurs

105

photocopieurs

730

lignes téléphoniques mobiles

160

lignes téléphoniques fixes

87

lignes Internet

106

équipements réseaux

35

équipements de sécurité

102

bornes réseaux

28

Serveurs physiques de fichiers et d'applications

63

serveurs virtuels de fichiers et d'applications

22

Tera Octets de données (hors applications métiers hébergées chez les prestataires)

3 200

interventions

# RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

## DIRECTION DE LA COMMUNICATION

[13 agents]

La Direction de la Communication accompagne les différents services dans la diffusion de leurs informations, actualités et événements, en veillant à adapter le message et le support en fonction des objectifs établis, dans le but de valoriser les actions de la collectivité.

 **Hôtel de Ville**  
40 000 Mont de Marsan

La Direction de la Communication est composée d'un directeur de communication, d'une assistante de communication, de 4 chargés de communication, d'un pôle PAO composé de 3 graphistes et d'un pôle digital composé d'1 vidéaste, 2 communities manager et 1 webmaster.

### EN CHIFFRES

>> Près de **80 communiqués de presse envoyés**

>> **Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux :**

**22,6 k**

Facebook Fêtes de la Madeleine  
(femmes : 55,6% ; hommes : 44,4%).

**15 k**

Facebook Ville

**6,6 k**

Facebook Agglo

**1,8 k**

Facebook Plumaçon

**6,2 k**

Insta Ville

**2,1 k**

Insta Agglo

**1,1 k**

Insta Plumaçon

### EN 2022

>> **Création d'une identité pour les Arènes du Plumaçon :**

*mars - réalisé en interne*

Ce logo, s'inspirant d'une tête de taureau, reprend la forme des arènes et ses éléments architecturaux forts. Le choix d'un logo peint est un clin d'œil aux nombreuses fresques présentes dans les coursives.



>> **Lancement de la refonte des sites internet : 2022-2023**

**Budget : 60 000 €**

Dans ce chantier de longue date, la Direction de la Communication est épaulée dans cette démarche par une agence externe, habituée de l'accompagnement des collectivités dans ce type d'opération.

>> **Refonte de l'identité de la Ville et de l'Agglo :**

*Mi 2022 / début 2023*

En milieu d'année est lancé le projet de refonte de l'identité de la Ville et de l'Agglo. Les logos, conçus à des époques et contextes différents, ne cohabitent pas ensemble et il en résulte un manque d'homogénéité dans la communication des deux collectivités.

Après une réorganisation infructueuse mise en place en 2021, le service reprend une organisation où les chargé(e)s de communication sont les personnes référentes pour les services, et font le lien avec les pôles PAO et digital en fonction des besoins exprimés.

### A VENIR

>> **Déménagement dans des nouveaux locaux**

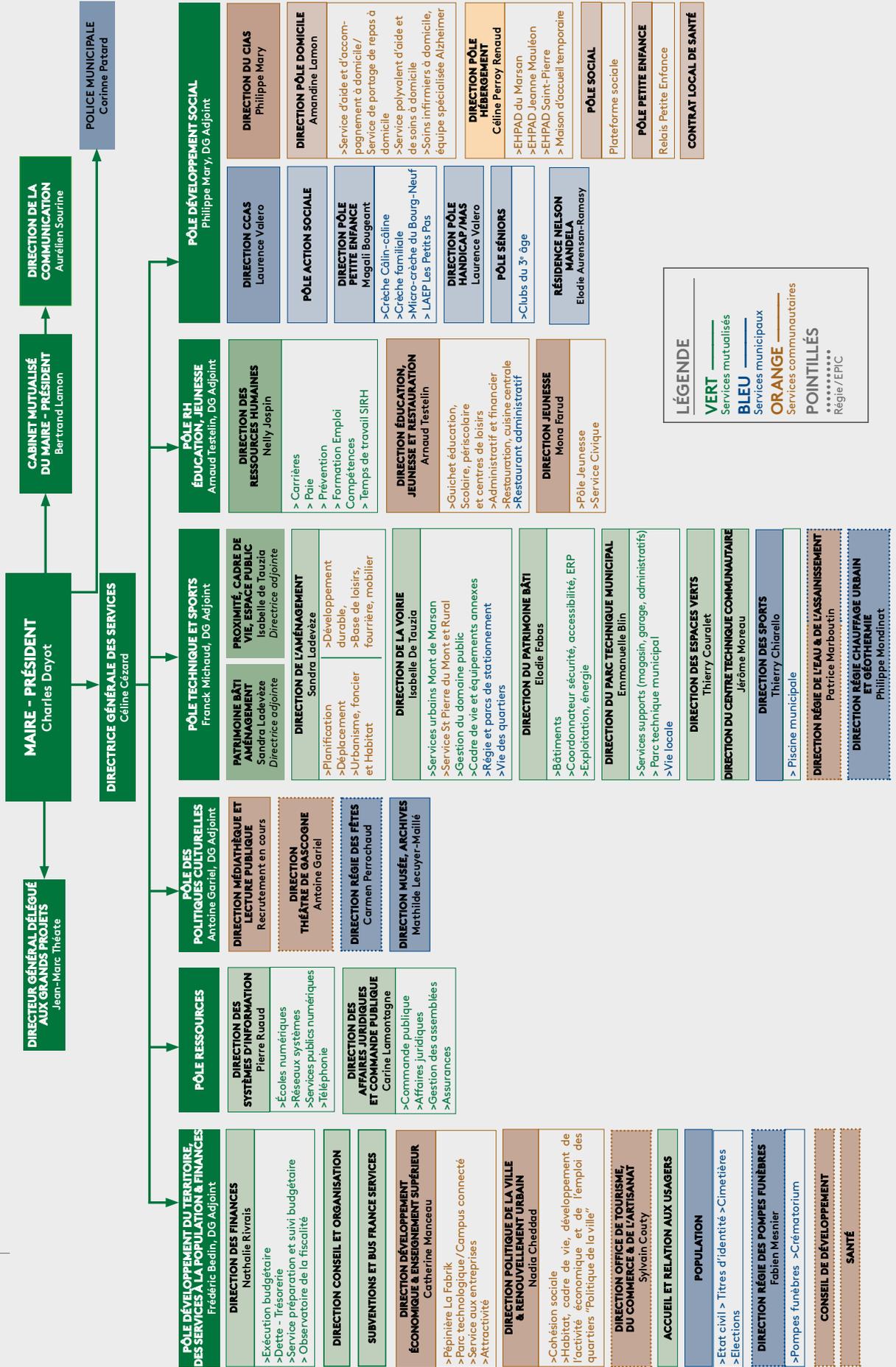
>> **Refonte du magazine m2m.ag :**

en complément de la refonte des sites internet, la refonte du magazine interviendra pour réactualiser un support qui a bien vécu.

Il permettra une meilleure complémentarité entre les différents supports de communication pour répondre aux usages et enjeux actuels.



# ORGANIGRAMME VILLE / MONT DE MARSAN AGGLO / CCAS / CIAS (19/04/2023)



The page features a solid green background. In the top right corner, there is a large, light green, rounded shape with a white circle inside. In the center, the text 'UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT' is displayed in a white, sans-serif font, overlaid on a large white circle. At the bottom left, there is a smaller white circle. The page number '24' is located at the bottom left, and the page title 'Mont de Marsan Ville & Agglo | Rapport d'activité 2022' is at the bottom center. A small green arrow points towards the bottom right corner.

UN TERRITOIRE  
ATTRACTIF ET  
INNOVANT

# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[5 agents]

**Le service accompagne les entrepreneurs locaux et veille à favoriser un environnement propice à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises et de la formation supérieure sur le territoire**

### Pépinière d'entreprises LA FABRIK

Parc SO WATT-  
236 avenue de Canenx  
Mont de Marsan

### Campus connecté

Site de l'INSPE -  
335 rue de Saint Pierre  
Mont de Marsan

## EN 2022

### >> Organisation de la 3<sup>ème</sup> édition de Mars@hack

*6 mai 2022 - Le Pole Théâtre de Gascogne à Saint-Pierre-du-Mont*

De retour en présentiel, en partenariat avec la Base aérienne 118 et ses équipes cyberdéfense ainsi que l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le département Réseaux et Télécommunications de l'IUT montois, Mars@hack a réuni 112 « ethical hackers » (en présentiel et distanciel) autour de la compétition « capture the flag », tandis que des entreprises sont venues assister aux conférences : sensibilisation aux enjeux importants de la protection des données mais aussi témoignages notamment ceux du Groupe ADP (anciennement Aéroports de Paris) et de Airbus Defence and Space qui ont captivé l'ensemble des entreprises et acteurs de l'aéronautique présents.

### >> Rentrée 2022/2023, une 3<sup>ème</sup> promotion de 23 étudiants pour le Campus connecté

*Septembre 2022 - INSPE à Mont de Marsan*

Le Campus connecté, labellisé en 2020, permet à tous, jeunes bacheliers ou personnes en reprise d'étude, de suivre, près de chez eux, des formations à distance dispensées par un établissement d'enseignement supérieur, et de bénéficier sur place d'un tutorat individuel et collectif. Il poursuit son développement en atteignant un effectif de 23 étudiants (+ 8 étudiants 2021/2022).

### >> Promotion économique du territoire – Participation aux journées « 5000 entreprises à reprendre en Nouvelle-Aquitaine à la Maison Nouvelle-Aquitaine »

Dans le cadre de son adhésion à la Maison Nouvelle-Aquitaine, le service développement économique de l'Agglo participait les 21 et 22 novembre à cet événement qui s'adressait aux franciliens souhaitant s'installer en Nouvelle - Aquitaine et reprendre une affaire dans les secteurs des métiers de bouche, hôtellerie restauration, services. L'occasion de promouvoir le territoire auprès d'une centaine de visiteurs et d'échanger avec les partenaires de l'événement acteurs de la transmission/reprise d'entreprises. 10 contacts ont été pris dont 2 mises en relation avec des affaires à reprendre.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### >> Accompagnement des entrepreneurs locaux :

- accompagnement individuel des projets d'entreprises
- mise en œuvre d'aides aux entreprises
- soutien aux structures d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises et réseaux d'acteurs

#### >> Création d'un environnement favorable à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises :

- mise en œuvre de la stratégie foncière économique
- gestion et commercialisation des parcs d'activités économiques
- gestion de l'observatoire foncier et immobilier
- gestion et animation de la pépinière d'entreprises LA FABRIK
- animations et actions partenariales et transversales, promotion du territoire

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Toute action en faveur du développement de la formation supérieure sur le territoire



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### UNE ANNÉE 2022 MARQUÉE PAR

>> Le lancement du projet de centre de ressources en cybersécurité :

- le recrutement d'un chef de projet en septembre 2022
- la 3<sup>ème</sup> édition de Mars@hack de retour en présentiel
- des petits déjeuners de sensibilisation aux risques cyber auprès de TPE du territoire
- des rencontres avec les porteurs de projet de centre de ressources en cybersécurité de Nouvelle-Aquitaine, le Campus régional cyber et leurs partenaires

>> L'élaboration du Schéma d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation pour se doter d'un outil stratégique et opérationnel en matière d'enseignement supérieur pour les 10 ans à venir. Des travaux de concertation via une trentaine d'entretiens, 3 comités de pilotage et 5 ateliers rassemblant jusqu'à 20 participants ont été menés sur l'année 2022 pour établir et partager état des lieux/diagnostic, enjeux et définir les principales orientations stratégiques autour de 3 ambitions déclinables en 9 objectifs et 29 actions :

- favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et aux entreprises pour répondre aux besoins en main d'œuvre du territoire
- favoriser la montée en compétences et développer un pôle d'excellence
- faire connaître Mont de Marsan Agglo comme un pôle étudiant

La finalisation du SLESRI aura lieu en 2023.

## EN CHIFFRES

**126**

projets d'entreprises accompagnés (étude de projet, informations économiques territoriales, recherche de foncier et immobilier d'entreprise, financements, mise en relation)

**33 165 €**

d'aides directes à l'investissement pour le commerce et l'artisanat de proximité en cœur de ville et centres bourgs, attribués à 9 projets

**1,3 ha**

de fonciers commercialisés en parcs d'activités communautaires

une réserve foncière de

**10 ha**

constructibles cessibles à aménager

**1**

campus connecté qui poursuit son développement de 9 à 23 étudiants en 2022

## A VENIR

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

>> Accompagnement des entrepreneurs locaux :

- poursuite du soutien au commerce et artisanat de proximité
- mise à jour du règlement d'intervention économique pour une mise en œuvre en 2024
- renouvellement de la convention d'accompagnement avec BGE Tec Ge Coop
- renouvellement de la convention financière Initiative Landes à hauteur de 30 000 €

>> Création d'un environnement favorable à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises :

- mise à jour de la stratégie foncière économique élaborée en 2021, incitant à la sobriété foncière et à la valorisation des friches et disponibilités foncières
- déclinaison d'une offre de service commune avec l'OTCA à destination des entreprises
- structuration de la filière cybersécurité et déclinaisons des 1<sup>ères</sup> actions du centre de ressources en cybersécurité :
  - > programmation d'ateliers de sensibilisation mise en œuvre des formations référent cyber de TPE/PME avec Campus Landes et la CCI des Landes
  - > soutien à la mise en place de formation supérieure type master 2 pour septembre 2024
  - > accompagnement des prestataires et ESN vers le label Expert cyber
  - > déploiement des partenariats publics et privés
  - > déploiement des outils de communication

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- >> Poursuite du développement du campus connecté
- >> Finalisation des partenariats avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) pour la période 2021-2026
- >> Finalisation et mise en œuvre du schéma local d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation : mise en place de la gouvernance



# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## VOIRIE ET STATIONNEMENT

[20 agents]

**La compétence Voirie est une compétence communautaire. La Direction de la Voirie, mutualisée en 2015, gère les 550 km de voirie communale des 18 communes de l'agglomération dont 185 km sur Mont de Marsan. Le service stationnement, créé en 2012, est une compétence communale. D'autres thématiques sur le domaine public de Mont de Marsan tels que l'éclairage public, le mobilier urbain, les voiries sur le domaine privé de la commune et les voies communales non revêtue, la vidéoprotection, le développement de la fibre interne de la ville sont suivis par la direction.**

**Pôle Technique**  
8 rue du Maréchal Bosquet  
40 000 Mont de Marsan

- >> La Direction conduit les travaux externalisés d'aménagement, de réfection et d'entretien des routes comprenant les VRD, la signalisation horizontale et verticale
- >> Elle organise aussi la gestion des eaux pluviales de voirie en coordination avec la Direction du Cycle de l'Eau
- >> Elle effectue des travaux dans divers équipements : cours d'école, parcs, aire de jeux, équipements sportifs extérieurs, parkings...
- >> Par ailleurs, le service traite les arrêtés de circulation et de stationnement pour la commune dans le cadre des pouvoirs de police du Maire (environ 900 arrêtés par an), et les permissions de voirie dans le cadre de la police de conservation, pouvoir du Président, pour les 18 communes de l'agglomération (environ 350 permissions par an). Le service du domaine public communal gère aussi la perception de la Taxe Locale de Publicité, instruit les demandes d'enseignes et de publicité au travers de son règlement intercommunal de Publicité pour Mont de Marsan. La gestion des droits place du marché de Mont de Marsan et des forains lors des manifestations est également effectués par ce service
- >> Enfin, les travaux des Conseils de Quartier de la Ville de Mont de Marsan sont pilotés par un des agents de la Direction Voirie qui coordonne tous les travaux financés par les Conseils de Quartier
- >> Missions du Service Stationnement : Exploitation / Maintenance 24h/24h et 7j/7j des parkings à péages. Surveillance et contrôle du stationnement payant / gênant. Surveillance du domaine public

>> 10 agents Voirie : 1 directrice ; 8 agents à la direction de la Voirie ; 1 assistante comptable  
>> 10 agents Service du stationnement : 1 directeur (Pôle Technique) ; 6 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique – Pôle Technique) ; 3 agents exploitation (parking souterrain du Midou)

## EN 2022

### AGGLO

>> **Réfection de tapis d'enrobé sur les communes : 1 775 653 €**  
Benquet (chemin du Gadet, rue du Foyer, impasse Beau Soleil), Bostens (chemin du Maynes), Campagne (rue de la Mairie, route de la poste, route de Laurencon, route de Glaude), Campet (route de Belle Fontaine), Gaillères (quartier du calons Bellevue, allée des tilleuls), Pouydesseaux (pont de Corbleu), Saint-Martin-d'Oney (route de Bayens), Saint-Pierre-du-Mont (chemin de Latrilette, rue Pénardièrre en partie, avenue Lasserre, rue Marcel Pagnol, impasse Albert Camus), Mont de Marsan (rue du docteur Gobert, allée de Lubeton et de Broc, avenue du Vignau, avenue Jean Dupouy et rue de la ferme du Conte, quartier Mi-Carrère : rue Salvador Allende, avenue Mi-Carrère, rue Marcel Clavé, avenue Guy le Roux, rue André Capbern, avenue Lucien Legros, impasse Mi-Carrère, impasse Marcel Clavé, rue de Macy, avenue Diderot pour partie avenue de Lacrouts entre avenue de Mazerolles à rue Charles Barthalot, avenue Henri Lacoste, avenue de l'Auberge Landaise, + des aménagements de sécurité (plateaux Frédéric Estève, chemin de Thore, îlot sécurité Houga sortie Lubéton, ralentisseur chemin de Thore et Gleyze, ralentisseurs chemin de Thore).

>> **Aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche de la rue de la Provence à Saint-Pierre-du-Mont : 373 282 €**



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## VOIRIE ET STATIONNEMENT

### >> Aménagement du quartier de la Madeleine à Mont de Marsan : 239 094 €

Le quartier de la Madeleine, comprenant les rue Laubaner, rue Robert Wlérick (en partie), place Abbé Bordes et rue de la Madeleine, a été réaménagé du 26 septembre au 16 décembre 2022 :

- enfouissement des réseaux aériens et rénovation de l'éclairage public par le SYDEC requalification d'environ 2000 m<sup>2</sup> (trottoir, chaussée)
- la chaussée d'une largeur de 3 m, à sens unique a été traitée en enrobé à chaud sur 850 m<sup>2</sup>
- traitement du revêtement des 1 200 m<sup>2</sup> de trottoirs en béton micro-désactivé
- aménagement de 18 emplacements de stationnement payant, d'une aire de livraison, d'un emplacement PMR et d'une aire de stationnement motos
- délimitation de la chaussée et des trottoirs avec des bordures en pierre calcaire
- plantation d'un arbre sur le parvis de l'Église de la Madeleine : chêne du japon à feuille de châtaigner
- remplacement des grilles des eaux pluviales
- réfection du revêtement de chaussée rue Victor Hugo
- mise en conformité (bordure basses) de la traversée piétonnes à hauteur du feu tricolore rue Victor Hugo
- remplacement des signalisations de police qui étaient vétustes
- mise en place de potelets à mémoire de forme sur les trottoirs pour sécuriser le cheminement des piétons
- matérialisation des signalisations horizontales, passages piétons, flèches, stationnement, livraison, etc



### VILLE

#### Voirie

### >> Aménagement du vélodrome du stade du Harbaux : 815 293 €

subvention : 341 000 € Etat (DSIL et ANS) - 61 274 € CD40 (CRTE)

Il s'agit de l'aménagement d'un anneau cycliste de 200 m de long et 6,50 m de largeur et de 3 couloirs d'athlétisme. La superficie totale revêtue représente plus de 2 000 m<sup>2</sup>. L'inclinaison de la piste (25° au plus haut) a nécessité la réalisation d'un mur de soutènement périphérique surmonté d'un garde corps.

Il est accompagné :

- d'une piste d'évolution > à 600 m<sup>2</sup> permettant de former les plus jeunes à la sécurité en 2 roues. Cette aire pédagogique pourra être mise à disposition des écoles. Ce sera un outil indispensable pour le programme « savoir rouler »
- d'un parking de 17 places à l'intérieur du site



#### Stationnement

>> mise en place d'un tarif 2 h gratuites en voirie une fois par jour et 1 h gratuite dans les parkings à chaque passage

>> amélioration de la visibilité des patrouilles en véhicule grâce au véhicule sérigraphié ASV au lieu d'un véhicule avec uniquement le logo de la ville

>> réalisation des travaux de réhabilitation de la structure dont reprise de 14 poutres et étanchéité complète en résine du parking St-Roch

#### SERVICE ADS

>> mise en place du logiciel de dépôt et de gestion des dossiers ADS en dématérialisation obligatoire pour les services instructeur à compter du 01/01/2022



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## VOIRIE ET STATIONNEMENT

### A VENIR

#### AGGLO

##### >> Aménagement de la rue de la Croix Blanche et de la rue Dépruneaux :

en cours (rue, trottoirs, stationnement, éclairage public, conteneurs enterrés, signalisation) : coût 235 889 € TTC

##### >> Aménagement de l'entrée Nord-Ouest : rue Henri Farbos et avenue de Sabres

Les objectifs sont :

- Améliorer le traitement paysager et la perception de cette entrée d'agglomération
- Sécuriser et requalifier profondément cet espace public
- Végétaliser par des plantations rustiques nécessitant peu d'entretien et d'eau
- Améliorer la gestion des eaux de ruissellement de voirie par infiltration
- Réduire la vitesse des automobilistes et faciliter les traversées
- Améliorer l'accessibilité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite
- Développer les modes doux – séparer les cheminements doux de la chaussée
- Améliorer les conditions de stationnement des usagers sur la voie publique
- Utiliser des matériaux pérennes et locaux (développement durable)
- Enfouir les réseaux aériens et moderniser l'éclairage public avec des luminaires à leds

#### Planning :

- travaux d'enfouissement de réseau et d'éclairage public avenue Henri Farbos de février à juin 2023
- travaux d'aménagement de la rue Henri Farbos entre septembre 2023 et août 2024
- travaux des concessionnaires : eau – assainissement – enfouissement et éclairage public avenue de Sabres : 2023 – 2024
- travaux d'aménagement de l'avenue de Sabres : septembre 2024 à décembre 2025

#### VILLE

##### >> Aménagement de l'îlot Laulom, ancienne friche « Laulom » : un jardin public en cœur de ville

Création d'un parc arboré assurant une liaison douce entre la gare et les berges : un îlot de fraîcheur, une gamme végétale durable favorisant la biodiversité et la dés-imperméabilisation des sols, appliquant le concept du design actif.

- Travaux de déconstruction : juin 2023 à octobre 2023
- Travaux d'aménagement : novembre 2023 à automne 2024

### EN CHIFFRES

#### INDICATEURS FINANCIERS

>> **Budget Voirie investissement** Mont de Marsan Agglomération : **2 755 627 €** TTC dont PPI Voirie de l'agglomération est de 2,5 M € /an

>> **Budget Voirie fonctionnement** Mont de Marsan Agglomération : **266 958 €** TTC

>> **Budget Voirie investissement** Mont de Marsan : **1 495 101 €** TTC

>> **Budget Voirie fonctionnement** Mont de Marsan : **359 893 €** TTC

>> **Budget Voirie investissement** Mont de Marsan Conseils de Quartier : **72 746 €** TTC

#### INDICATEURS SUR L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

>> **mètres linéaires de voirie réfectionné** : **13 344 km**

• **6 299 ml** de voirie en rural

• **1 186 ml** sur Saint-Pierre-du-Mont

• **5 859 ml** à Mont-de-Marsan

>> **mètres linéaires de pistes cyclables créés** : **145 ml** sur Mont de Marsan

>> **création de places de stationnement** : **15** dont 8 PMR

>> **mobiliers urbains** installés à Mont de Marsan : **306** dont 66 appuis vélos

>> **nombre de luminaires d'éclairage public** remplacés : **648**

#### STATIONNEMENT :

>> **Voie :**

• **recettes horodateurs et application Flowbird** : **90 064 €**

• **recettes FPS** (Forfait Post Stationnement) reversés par l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) : **18 989 €**

>> **Parcs de stationnements :**

• **recettes horaires** : **124 237 €** TTC

• **recettes abonnements** : **163 930 €** TTC

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## AMÉNAGEMENT

[11 agents]

Le service aménagement a pour but de coordonner l'ensemble des aménagements urbains dans une démarche de cohérence territoriale.

**Pôle Technique**  
8 rue du Maréchal Bosquet  
40 000 Mont de Marsan

### FONCIER / HABITAT / PLANIFICATION

2 agents

- >> **Foncier** : suivi des cessions/acquisitions pour ville et agglo - traitement des déclarations d'intention d'aliéner...
- >> **Habitat** : suivi du programme local de l'habitat, attributions aides logements sociaux, aide pour rénovation de logement et ravalement de façades...
- >> **Planification** : suivi des procédures d'évolution des documents d'urbanisme (PLUI, SCOT,...)

### INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

4 agents

Service payant pour les communes, créé le 01/06/2015.

- >> **Agglo** : instruction des actes d'urbanisme, permis PC de construire - PD de démolir - PA d'aménager, DP déclaration préalable, CU certificat d'urbanisme
- >> **Ville** : AT autorisation de travaux dans les établissements recevant du public, numérotage voirie, réception du public, contrôle sur le terrain, contentieux administratif et pénal pour les infractions

### BASE DE LOISIRS DE MENASSE, FOURRIÈRE ANIMALE, MOBILIER

5 agents

- >> **Menasse** : préparation de la saison estivale, baignade, animations, entretien annuel et suivi administratif...
- >> **Fourrière** : encadrement et suivi des protocoles alimentaires et sanitaires pour le bien-être de l'animal
- >> **Mobilier** : choix du mobilier pour la collectivité et nouveaux projets

## EN 2022

>> service ADS : mise en place du logiciel de dépôt et de gestion des dossiers ADS en dématérialisation obligatoire pour les services instructeur à compter du 01/01/2022

## A VENIR

- >> Service Habitat : relance de la 3<sup>ème</sup> opération programmée d'amélioration de l'habitat pour l'été 2023
- >> Service ADS : poursuite de la dématérialisation (signature électronique, transmission au contrôle de légalité)

## EN CHIFFRES

1 048

déclarations d'intention d'aliéner instruites pour l'ensemble du territoire au titre de l'année 2022

119 803 €

de subventions versées pour le ravalement de façades au centre ville de Mont de Marsan (budget ville)

170 000 €

d'aides attribuées au titre de l'opah-ru pour la rénovation de logements en centre-ville ( budget agglo)

100 000 €

d'aides pour la réalisation de logements locatifs sociaux (budget agglo)

285

chiens

361

chats accueillis à la fourrière animale

31 000

visiteurs sur la base de loisirs de Menasse (été)

2 209

actes instruits (ADS) :

**AGGLO**

PC = 321 / PA = 5 / PD = 8 /  
DP = 1 014

**VILLE**

CU = 807 / AT = 54

# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## PATRIMOINE ET EXPLOITATION ÉNERGIE

[10 agents]

**Ce service mutualisé Ville / Agglo est chargé de la gestion et de l'entretien du patrimoine bâti et de la réalisation de projets bâtis pour les 2 collectivités en lien avec leur domaine de compétences.**

### Pôle Technique

8 rue du Maréchal Bosquet  
40 000 Mont de Marsan

- >> Gestion de l'énergie et de l'exploitation des sites
- >> Suivi des parcs des établissements recevant du public tant publics que privés

## EN 2022

Démarrage du chantier de réhabilitation et extension du CaféMusic' chantier débuté en janvier 2022 - rue du Maréchal Bosquet  
Budget : 5 000 000 €

## A VENIR

- >> Étude sur la restructuration du Musée Despiau-Wlérick
- >> Travaux de réaménagement du service Communication au-dessus du Crédit Agricole

## EN CHIFFRES

entretien de

**200**

bâtiments soit 180 000 m<sup>2</sup>

**42**

établissements scolaires et périscolaires

**1 M d'€**

d'investissement par an sur le scolaire

# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE (CTC)

[28 agents]

**Le CTC a été créé en 2003, avec pour objectif principal d'assurer des compétences techniques en régie en matière d'entretien de la voirie. Ses effectifs d'origine ont été constitués en majorité par transfert d'agents techniques des villes de Mont-de-Marsan et St-Pierre-du-Mont.**

**Z.A. Mamoura**  
51 Allée des Fauvettes  
40 090 SAINT-AVIT

L'organisation est basée sur une polyvalence de travail demandée dans la fiche de poste de chaque agent.

Les missions gravitent autour de la thématique « Entretien de la voirie », à savoir :

- >> Réparation des dégradations de la couche de roulement
- >> Curage des fossés et réalisation de purges de chaussée à la pelle mécanique
- >> Entretien de la signalisation verticale
- >> Fauchage/Débroussaillage des accotements
- >> Élagage des arbres en bordure de voirie (sauf arbres d'ornement)
- >> Désherbage des trottoirs sur Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont
- >> Entretien des 31 bassins d'orages sur Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont

Néanmoins, le CTC assure également l'entretien des espaces verts et boisés de nombreux sites communautaires tels que la base de loisirs de Menasse, la fourrière communautaire, les aires de covoiturage, les aires de gens du voyage, ...

Depuis 2021, le CTC assure une nouvelle compétence : l'enlèvement des déchets de venaison et le nettoyage de 3 plateformes de collecte sur le territoire de la Communauté.

## EN 2022

**>> Mise en service d'une équipe de curage des fossés du réseau routier Depuis la mi-février 2022 Investissement 2021 de 162 595€**

Une équipe de régie et les encadrants du CTC ont été formés pour engager des chantiers liés à l'utilisation d'une pelle mécanique à pneus pour réaliser l'entretien ou la création des fossés en bordure du réseau routier.

L'année 2022 a vu la naissance d'une nouvelle compétence en régie concernant l'entretien ou la création de fossés en bordure de voirie communautaire.

Les fossés ont un rôle principal : recueillir les eaux de ruissellement de la surface de chaussée et les évacuer pour qu'elles ne nuisent pas à la chaussée, aux utilisateurs de la route et autres ouvrages (remblais, talus de déblais,...).

Le fossé doit conserver son gabarit.

Les fossés ont souvent aussi un rôle important d'interception des eaux de l'environnement extérieur à la route.

Ils ont également un rôle secondaire : assainir le corps de chaussée voire, pour partie, le sol support (collecter les eaux des drains naturels ou artificiels, couper les arrivées d'eaux souterraines). Dans ce cas, le fossé doit être suffisamment profond (il peut alors être dangereux).

Ainsi, une équipe de 3 conducteurs de pelle mécanique a été formée, à la fois en terme de conduite (CACES) mais aussi de réglementation pour la pratique de cette activité (AIPR).

L'encadrement du CTC (2 agents de maîtrise et un technicien) a également reçu une formation pour la phase réglementaire obligatoire en matière de préparation des chantiers (AIPR + DT/DICT).

La pelle mécanique à pneus, acquise sur fonds d'investissements 2021 (budget total de 162 595 €) a été mise en service dès la mi-février 2022 pour traiter en 1<sup>er</sup> lieu tous les points jugés critiques sur le territoire, puis dans un 2<sup>ème</sup> temps pour réaliser un entretien continu par itinéraires routiers.



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

### A VENIR

>> Intégration au travail en régie du traitement des dégradations des chaussées inhérents à la présence et l'accroissement des racines des arbres situés en bordure de voirie

En effet, une soixantaine de zones sensibles présentes sur les 650 kms de voirie communautaire a été relevée comme présentant un danger potentiel pour les usagers de la route de par la déformation engendrée par le soulèvement de la chaussée dû à la présence de racines d'arbres présents en bordure de voirie.

>> Acquisition de godets spécifiques dès 2023 permettant de traiter ces zones sur les communes où la pelle mécanique effectue sa mission de curage des fossés



### EN CHIFFRES

**53**

kms de fossés remis en état ou créés le long du réseau routier par la nouvelle équipe de travaux en régie

**30**

bassins d'orage entretenus à raison de 2 passes annuelles

**450**

kms de voirie communautaire fauchés à raison de 3 passes annuelles

# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

[1 agent]

**Le Conseil de Développement (CODEV) est un organe consultatif communautaire, soucieux d'associer la population à la mise en œuvre de ses politiques communautaires. Il conduit des travaux librement sur demande des élus du territoire ou après s'être auto-saisi d'un sujet.**

**Hotel de Ville**  
40 000 Mont-de-Marsan

64 membres composent 3 collèges distincts (acteurs du monde économique, de la vie associative, des organisations syndicales, des services publics, des personnes qualifiées et des citoyens volontaires de Mont de Marsan Agglomération) :

- >> le Collège des Citoyens
- >> le Collège des corps constitués et corps de métiers
- >> le Collège des représentants des communes

### EN 2022

- >> **25/01 : plénière n°1** : installation du CODEV avec présentation des 64 membres et élection du Président ; présentation des missions et des axes de travail
- >> **10/03** : rencontre des Présidents de l'Agglo et du CODEV ; 1<sup>ers</sup> échanges
- >> **22/03 : plénière n°2** : élection des Vices-Présidents et du bureau ; validation du Règlement Intérieur, des chartes, de l'adhésion à la CNCD
- >> **02/05 : plénière n°3**
- >> **mai à novembre** : réunions des groupes de travail, réunions de bureau, ateliers
- >> **28/11** : conférence-débat sur le thème de l'eau à l'Auberge Landaise « Objectif eau - Notre territoire en action »
- >> **07/12/2** : plénière à Bostens : présentation du rapport d'activité et perspectives 2023

### A VENIR

- >> le projet de territoire Marsan 2035
- >> le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) : 50 fiches-actions venant composer le programme d'étude, réparties en 6 grandes thématiques
- >> poursuite des réunions plénières décentralisées : Bougue (1<sup>er</sup> trimestre), Bretagne-de-Marsan (2<sup>ème</sup> trimestre), Campagne (3<sup>ème</sup> trimestre), Campet-et-Lamolère (4<sup>ème</sup> trimestre)
- >> droit de suite : validation de sa mise en place
- >> auto-saisines

### EN CHIFFRES

**6**

réunions plénières

**7**

réunions de bureau

**8**

réunions de travail sur le projet de territoire « Marsan 2035 »

**4**

ateliers informatiques pour l'utilisation de la messagerie Zimbra

**1**

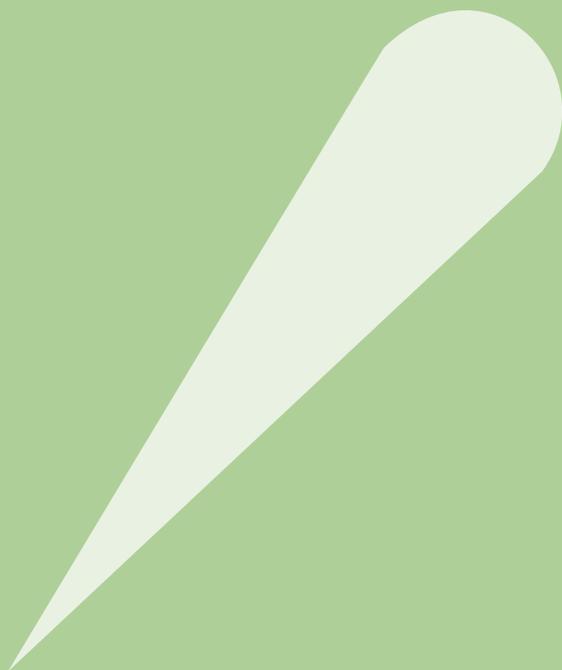
conférence-débat grand public sur le thème de l'eau : 160 participants

1 budget de fonctionnement voté de

**9 866,95 €**



# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

A large white number '4' graphic that serves as a background for the main title text.

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## CCAS

[150 agents]

**Le Centre Communal d'Action Sociale est en charge de l'action sociale, de l'aide légale, en partenariat avec le Conseil Départemental des Landes.**

375 avenue de Nonères  
40 000 Mont de Marsan

Il gère la petite enfance grâce à un pôle composé de 3 structures :

- >> le multi-accueil Câlin Câline
- >> la crèche familiale du Manot
- >> la Micro crèche du Bourg Neuf

Et aussi :

- >> 2 clubs séniors (Barbe d'Or et St-Médard)
- >> 2 établissements médico-sociaux, juridiquement rattachés :
  - la MAS Simone Signoret, établissement d'accueil de résidents polyhandicapés
  - la résidence Nelson Mandela qui accueille les jeunes travailleurs du territoire

## EN 2022

- >> **Action sociale** : développement d'actions collectives à l'attention des bénéficiaires du RSA. Arrivée d'un assistant social au 01/09/2022
- >> **Clubs séniors** : développement des activités en intérieur et en extérieur
- >> **Pôle petite enfance** : dossier pour la création d'une maison des 1 000 jours déposée auprès de la CAF. Amorce d'actions de soutien à la parentalité dans les 3 crèches en 2022
- >> **Crèche familiale** : difficultés majeures de recrutement impactant le nombre de places disponibles
- >> **MAS** : forte mobilité de l'équipe encadrante, infirmière et administrative ayant mis la structure en difficulté

## A VENIR

### PÔLE ACTION SOCIALE

poursuite des actions collectives, déploiement partenariat avec Pôle Emploi pour accompagner les bénéficiaires.

### PÔLE PETITE ENFANCE

ouverture d'une après-midi supplémentaire le lundi à compter du mois de mars 2023, au LAEP les Petits Pas, développement d'actions de soutien à la parentalité dans les crèches par le biais d'ateliers enfants -parents financés dans le cadre d'appels à projet REAAP de la CAF des Landes. Dossier de la maison des 1 000 jours validé par la CAF et en cours. Arrivée d'une directrice au Pôle Petite Enfance depuis le 01/02/2023.

### MAS

mise en place d'une nouvelle équipe de direction, cadre de santé, infirmiers et agents administratifs, développement d'activités partagées avec les familles, réouverture de l'établissement sur l'extérieur.

## EN CHIFFRES

- >> Nombre d'enfants accueillis en crèche : **212** : 122 à Câlin Câline, 32 à la Micro crèche et 58 à la crèche familiale (228 en 2021)
- >> **270 domiciliés en 2022** (258 en 2021)
- >> **94 familles** ont perçu l'**allocation de rentrée scolaire** (112 en 2021)
- >> **1 831 rendez-vous avec les assistants sociaux** (1 961 en 2021)
- >> **155 personnes suivies dans le cadre du RSA** (149 en 2021)
- >> **1 049** cartes de **gratuité du TMA** allouées (866 en 2021)

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

[170 agents]

Rattaché au CIAS du Marsan, le Pôle Hébergement regroupe les EHPAD du Marsan, Jeanne Mauléon et St-Pierre et accueille 247 résidents. Chaque EHPAD est habilité à 100% pour l'accueil de personnes bénéficiaires de l'aide sociale départementale.

**EHPAD Jeanne Mauléon**  
532 avenue de Nonères  
40 000 Mont de Marsan

A ouvert ses portes en 1992. Situé dans un cadre verdoyant il dispose de 76 places d'hébergement réparties en 72 chambres simples et 2 chambres couples.

**EHPAD du Marsan**  
54 rue Vice-Amiral Gayral  
40 000 Mont de Marsan

A ouvert ses portes en 2004. Situé sur les bords de la Midouze et dans un cadre verdoyant il dispose de 91 places d'hébergement réparties en 85 chambres simples et 3 chambres couples.

**EHPAD Saint-Pierre**  
108 rue Marie Curie  
40 280 Saint Pierre du Mont

A ouvert ses portes en 2008. Situé au cœur du centre-ville et proche du Pôle Culturel il dispose de 80 places d'hébergement dont 12 en unité protégée. L'établissement bénéficie également d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 14 places qui accueille les résidents en journée du lundi au vendredi.



## EN 2022

### >> Changement du logiciel de soins automne 2022 - 3 EHPAD

Les EHPAD du Pôle Hébergement ainsi qu'une douzaine d'autres établissements médico-sociaux du Sud-Ouest se sont unis en une « grappe » pour pouvoir participer à l'appel à projet « ESMS numérique » du Ségur de la Santé. Chaque EHPAD s'est ainsi vu attribuer une aide financière pour se doter d'un nouveau logiciel de soins, « Netsoins ». Ce logiciel full-web et l'acquisition de tablettes avec une armoire de chargement par établissement permettra de répondre aux objectifs suivants : faciliter et améliorer la traçabilité des prises en soins de chacun des résidents accueillis dans nos établissements, promouvoir la coordination des équipes (soignantes, paramédicales, techniques, restauration, administration et d'encadrement) et faciliter l'extraction de données statistiques et comptables.

Par ailleurs, « Netsoins » permettra de se mettre en conformité vis-à-vis du Ségur du Numérique en Santé qui comprend notamment le Dossier Médical Partagé (DMP), la mise en place d'une carte professionnelle CPS/CPX pour l'ensemble des personnels soignants.

# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

### >> Réalisation de l'évaluation interne

1<sup>er</sup> trimestre 2022 - 3 EHPAD

**Budget : 14 536,80 €**

L'évaluation interne a été introduite par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui dispose que les établissements et services « procèdent à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent, au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées ou élaborées par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ».

L'évaluation contribue à adapter les réponses aux besoins des personnes accompagnées, et à prévenir les risques liés à leur vulnérabilité. Elle représente un levier pour les établissements et services afin de mettre en œuvre un management par la qualité.

L'évaluation des activités a donc pour objectif d'améliorer la qualité des prestations pour les usagers. Elle aidera à adapter le fonctionnement du service et les pratiques des professionnels aux spécificités, aux attentes et aux besoins de ses usagers dans le cadre des missions et des contraintes qui lui sont imposées.

Ainsi, les EHPAD du CIAS du Marsan se sont engagés dans la réalisation de l'évaluation interne accompagné d'un cabinet extérieur (Stratélys).

### >> Réalisation du projet d'établissement (en cours) 2022 - 3 EHPAD

**Budget : 21 090 €**

Le projet d'établissement est le projet de l'équipe pluridisciplinaire des EHPAD du CIAS du Marsan. Chaque agent des EHPAD est présent pour veiller au bien-être des personnes âgées accueillies dont les difficultés physiques et/ou psychiques rendent impossible le maintien à domicile.

Ce projet est intégré dans un cadre réglementaire institutionnel en cohérence avec la politique du CIAS du Marsan en matière de santé et d'action sociale, et à destination des publics âgés. Il traduit également un engagement pour une démarche qualité active et donc une volonté partagée d'améliorer l'accompagnement des résidents présents dans les établissements.

C'est une référence permanente, l'expression d'une réflexion et d'un aboutissement collectif accepté par les personnes accueillies et le personnel des EHPAD.

Ce projet d'établissement est en cours de finalisation sur ce début d'année 2023.

Afin de mener à bien ce projet, les EHPAD du CIAS ont été accompagnés par le cabinet Stratélys dans la réalisation de ce dernier.

### >> Mobilisation face aux problématiques de recrutement des personnels soignants

Situation générale : les équipes IDE et AS sont sous fortes tensions, ce qui a contraint l'EHPAD du Marsan à fermer temporairement 16 lits (en octobre 2022) afin de protéger non seulement les professionnels présents de RPS mais aussi les résidents en garantissant une prise en soins adaptée à leurs besoins.

### De nombreuses actions ont été poursuivies et/ou entreprises avec pour résultats à la toute fin 2022 :

Stabilisation de l'équipe IDE sur Marsan après 2 ans en sous-effectifs et au recours intérim.

Réouverture de 5 lits.

Cependant, la problématique de recrutement AS est toujours d'actualité sur les 3 EHPAD alors que 2 postes AS ont pu être créés en octobre 2022 sur l'EHPAD du Marsan et Jeanne Mauléon.

### >> Diverses actions mises en place :

- Participation au projet de l'AGHEIL (portail de recrutement au niveau landais et de promotion des métiers soignants en EHPAD et secteur handicap)
- Grâce à la création par l'Agglomération du Marsan d'un poste de Chargé de recrutement secteur médico-social, amélioration du processus de recrutement et de suivi des candidatures, participation à des salons / forums, renforcement de la visibilité de nos établissements dans le tissu local, départemental voire interdépartemental
- La démarche de prévention mise en place grâce à la participation financière de la CARSAT, nous a permis d'améliorer et de formaliser le processus d'intégration des nouveaux agents avec l'élaboration d'outils et de procédures et la rédaction d'un livret d'accueil des nouveaux agents et des stagiaires (finalisation 2022 mais validation et mise en page par service communication de l'Agglomération du Marsan en 2023)
- Passage en 10h des IDE à l'EHPAD du Marsan ce qui a conduit au recrutement de 4 IDE



# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

### >> Recrutement d'une référente qualité

- A pour mission d'actualiser et de mettre en place les procédures et protocoles à l'échelle des 3 EHPAD pour améliorer la qualité des prestations proposées, la qualité et la sécurisation des soins par les personnels ainsi que la prise en charge des résidents accueillis
- Suite aux résultats des évaluations internes de chaque EHPAD, la référente qualité a également pour mission, en collaboration avec la direction et l'équipe d'encadrement, de prioriser et mettre en œuvre les actions fléchées en vue de l'évaluation avec le nouveau référentiel programmée fin 2023 pour les 3 EHPAD du CIAS

### >> Réaménagements et travaux dans les EHPAD pour répondre aux besoins et au confort des agents et des résidents :

- Changement de l'appel malade et la téléphonie couplé aux travaux d'amélioration de la couverture wifi sur l'EHPAD du Marsan
- Travaux sécuritaires avec changement du système de sécurité incendie sur St-Pierre grâce à une participation financière du CD40
- Réaménagement de l'espace accueil/ restauration de Mauléon pour améliorer le confort des résidents autonomes et dépendants
- Réaménagement de l'espace salon de coiffure/ salle de pause/ salle d'animation au Marsan grâce aux financements « Investir au quotidien du Ségur » via l'ARS

### >> Projets diététiques : manger-mains et ateliers Silver-Fouchette

### >> Formation : Prévention des TMS, AFGSU pour les IDE, formation sur les troubles de la déglutition

### >> Actions en faveur du bien-être et de l'amélioration de la prise en soins du résident accueilli :

- Contrat de collaboration avec UFSBD (via un appel à projet) et intervention d'un dentiste sur les 3 EHPAD pour les résidents qui le souhaitent
- Reprise des ventes de vêtements à l'automne et au printemps au sein des EHPAD
- Reprises progressives des activités en extérieur (sorties cinéma...)
- Grâce au financement obtenu suite à réponse à appel à projet de la Fondation des Hôpitaux de France une saison culturelle a été mise en place sur l'EHPAD de St-Pierre avec la venue 1 samedi par mois d'un spectacle (théâtre, chant, danse, ...). Ce projet a été apprécié des résidents et des familles car offre une animation le week-end

### >> Reprise des ateliers intergénérationnels avec le RPE : stoppé depuis la crise sanitaire, les ateliers intergénérationnels ont pu reprendre lors du dernier trimestre 2022. Petits et grands étaient ravis de se retrouver et d'échanger de bons moments ensemble

### >> Ouverture de la MAT côté accueil de jour : le 1<sup>er</sup> décembre 2022, l'accueil de jour a pris place dans les locaux de la MAT ce qui a permis de libérer de l'espace à l'EHPAD St-Pierre ; cet espace est désormais occupé par le PASA de l'EHPAD



# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

### A VENIR

#### EHPAD DU MARSAN

- >> Travaux de réaménagement des espaces extérieurs afin de les rendre accessibles aux résidents en fauteuil roulant ou ayant une mobilité réduite avec création d'espaces ombragés. Ce lieu de convivialité est très attendu des résidents et des familles mais aussi des animatrices. Ces travaux vont pouvoir avoir lieu grâce à un co-financement de plusieurs appels à projet (Fondation des Hôpitaux de France + Fondation Crédit Agricole) ainsi qu'avec le complément en auto-financement
- >> Mise en place de groupe de travail pour revoir les organisations de travail et un éventuel passage en 10h pour les AS et ASO

#### EHPAD MAULÉON

- >> Suite à la fin des travaux de la Maison d'accueil temporaire, familles et résidents sont impatients de pouvoir profiter du parc. Projet de réalisation de plantations par les équipes techniques et animatrices et/ou ateliers avec les résidents et peut-être également les familles
- >> Changement de l'appel malade et téléphonie couplé aux travaux de wifi sur l'EHPAD Mauléon
- >> Lancement de l'appel d'offre pour la réfection de la toiture de l'EHPAD en raison d'infiltrations d'eau au 3<sup>ème</sup> étage

#### EHPAD ST-PIERRE

- >> Installation d'un poulailler à l'Unité Protégée Alzheimer

### EN CHIFFRES

**67**

nombre de **nouveaux résidents accueillis** en 2022 sur les 3 EHPAD

**36 690 €**

montant perçu à l'échelle des 3 EHPAD dans le cadre des appels à projets de la conférence des financeurs dont l'objectif est de mettre en place des actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (médiation animale, ateliers de relaxation, activité physique adaptée)

**87 713 €**

subvention obtenue grâce à l'appel à projet de l'ARS pour mettre en place des actions de prévention au sein des 3 EHPAD (prévention de la dénutrition, prévention du risque de chute et mise en place de séances d'activité physique adaptée)

**76 014 €**

montant obtenu à l'échelle des 3 EHPAD grâce au « Plan Investir au Quotidien » du Ségur de la Santé. Cette somme a permis de réaliser des investissements sur les 3 EHPAD (achat de matériels, réalisation de petits travaux...)

**30**

nombre de bénévoles qui interviennent sur les 3 EHPAD afin d'accompagner les résidents lors des diverses sorties (cinéma, balade fauteuils, carnaval...) mais aussi de proposer des activités (accordéon, chorale...)



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PÔLE DOMICILE DU CIAS

[173 agents (162.5 ETP)]

Trois services complémentaires pour une même population, avec des actions communes et des projets de rapprochement / fusion des services.

Domicile des bénéficiaires de Mont de Marsan Agglomération

### SAAD [134 AGENTS]

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile concourt au soutien à domicile des bénéficiaires, à la préservation ou à la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien ou au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage (familial, institutionnel, et médical si nécessaire).

#### Le service s'adresse :

- aux personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance
- aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques bénéficiant d'une prise en charge du handicap
- aux personnes qui bénéficient d'une prise en charge (caisse de retraite, aide sociale, mutuelle, etc)
- aux personnes de plus de 60 ans ne bénéficiant d'aucune prise en charge et dont la situation relève d'un accompagnement médico-social du SAAD

#### Les prestations proposées :

- Auxiliaire de vie : aide à la toilette, aux changes, aux transferts et déplacements, à la prise de repas, à l'habillage...
- Aide ménagère : entretien du logement, du linge, confection des repas, vais-selle...
- Garde de jour : veille et présence auprès du bénéficiaire (conversation, lecture, jeux, promenade...)

### SSIAD [ 28 AGENTS]

L'équipe du SSIAD assure des soins d'hygiène et de confort de base, associés ou non à des actes techniques, des soins de réadaptation et d'accompagnement psychologique dans le but d'éviter l'hospitalisation, de faciliter le retour à domicile après un séjour à l'hôpital et de prévenir ou de retarder la dégradation progressive de l'état des bénéficiaires, d'accompagner la fin de vie.

#### Le service s'adresse :

- aux personnes âgées de 60 ans et plus, dont la perte d'autonomie requiert, sur prescription médicale, des interventions coordonnées par du personnel soignant diplômé

#### Les prestations proposées :

- Soins infirmiers, sur prescription médicale
- Accompagnement individualisé pluridisciplinaire des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer: une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) a pour mission de maintenir ou restaurer des capacités en lien avec les actes de la vie courante auprès de patients en début ou phase modérée de maladie

### PAD [11 AGENTS]

Le PAD est une solution pour les seniors en perte d'autonomie ou ceux ne pouvant plus se préparer à manger. Répondant à des normes d'hygiène strictes et adaptées aux besoins nutritionnels des demandeurs, les repas sont équilibrés et réalisés en partenariat avec une diététicienne. Les agents sociaux ont un rôle essentiel pour assurer le soutien à domicile ainsi que pour prévenir d'éventuelles difficultés.

#### Le service s'adresse :

- aux personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance, aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance
- aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle ponctuelle et/ou qui bénéficient d'une prise en charge (ex : sortie d'hospitalisation, caisse de retraite)

#### Les prestations proposées :

- Livraison de plateaux repas pour tous les déjeuners de la semaine, passage du lundi au samedi
- Sur prescription médicale, le PAD est en mesure de délivrer notamment des patients avec régime particulier

# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PÔLE DOMICILE DU CIAS

### EN 2022

#### >> Programmes Aidants-Aidés et FNP CNRACL

Les activités de service à la personne exercées au domicile des bénéficiaires font référence à une multiplicité de métiers et de missions (aides à domicile, auxiliaires de vie, aides ménagères, soins à domicile, portage de repas) et ont en commun une forte dimension humaine, une charge émotionnelle importante et des contraintes d'organisation prégnantes.

Les agents exerçant ces activités pâtissent souvent d'un manque de reconnaissance en dépit de leur utilité sociale avérée et sont confrontés à des contraintes physiques et psychologiques importantes.

Le CIAS du Marsan s'est engagé en 2022 dans un enjeu majeur de prévention des risques pour ces professionnels, au regard de leurs missions et périmètres d'intervention.

Cette démarche doit permettre, notamment au travers d'échanges de pratiques, de cartographier les risques professionnels auxquels sont exposés les professionnels exerçant leur activité au domicile des bénéficiaires et de favoriser le développement d'actions de prévention des risques.

Cette cartographie des risques a mobilisé, aux travers de nombreux groupes de travaux, les aides à domicile, les aides soignantes, les agents sociaux et leurs cadres.

### EN CHIFFRES

#### SAAD

**1 058**

bénéficiaires en 2022 et 140 550 heures réalisées au domicile des bénéficiaires, réalisées 7 j / 7 tout au long de l'année

#### SSIAD

**137**

patients en 2022 et 32 586 visites réalisées 7 j / 7 tout au long de l'année

#### ESA

**78**

patients en 2022 et 851 visites réalisées 7 j / 7 tout au long de l'année

#### PAD

**699**

bénéficiaires en 2022 et 124 166 repas livrés du lundi au samedi, pour 365 déjeuners par an

#### >> Revalorisation des aides à domicile et des agents sociaux de livraison par la mise en place du SEGUR de la Santé

**Budget : 370 k€**

Depuis fin 2020, une prime de revalorisation salariale accordée par le Ségur de la santé offre une reconnaissance au personnel de l'accompagnement social et médico-social pour son investissement, la qualité de son travail et le temps accordé à un public vulnérable.

En 2022, le Conseil Départemental des Landes a voté des mécanismes permettant la revalorisation des métiers du service à domicile, essentiels pour les plus vulnérables, personnes âgées ou en situation de handicap. Les élus de l'agglomération et de la ville de Mont de Marsan ont souhaité aller plus loin, y compris pour les agents exclus par le mécanisme mis en place par le département et valoriser l'ensemble des agents œuvrant auprès des aides à domicile et des bénéficiaires sans distinction de leur cadre d'emploi.

#### >> Transfert de l'accueil de jour sur le nouveau site de la Maison d'Accueil Temporaire

### A VENIR

Tout d'abord le secteur du domicile va se restructurer en rapprochant/fusionnant les services existants (SAAD, SSIAD) pour former une catégorie unique de services autonomie à domicile dans un objectif de simplification des démarches pour les bénéficiaires et la création d'un guichet unique.

Dès septembre 2022, le Pôle Domicile du CIAS du Marsan s'est engagé, dans un premier temps, dans une analyse des pratiques professionnelles pour travailler ensuite à des propositions d'amélioration intégrant les objectifs du futur « service autonomie » dans sa réorganisation.

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## MAISON D'ACCUEIL TEMPORAIRE (MAT)

[15 agents]

**La Maison d'Accueil Temporaire a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> décembre avec l'accueil de jour, qui comptait 10 places. Le 3 janvier 2023 ouvrait l'Hébergement temporaire, avec 17 lits.**

1, avenue Henri Lacoste  
40 000 Mont-de-Marsan

La MAT de l'agglomération de Mont-de-Marsan accueille des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans, en perte d'autonomie physique, requérant une aide pour les actes de la vie quotidienne, avec ou sans trouble cognitif associé, vivant à domicile et de façon plus marginale les personnes autonomes isolées. L'établissement accueille des personnes pouvant présenter une maladie de type Alzheimer ou apparentée.

**L'établissement propose 2 types d'accueil :**

### L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Il s'agit d'un mode d'accompagnement qui se situe principalement sur le versant du soin à domicile : une personne accueillie temporairement a vocation à retourner à son domicile ou son lieu de vie habituel. Les personnes prises en charge dans le cadre de l'hébergement temporaire ont une autre domiciliation à titre permanent.

L'hébergement temporaire répond à différents objectifs : répit temporaire, urgence, sas entre sanitaire et domicile, préparation à l'hébergement permanent... au regard du repérage des besoins de la personne et des aidants.

L'hébergement temporaire présente une ou quelques courtes périodes dans le parcours de la vie de la personne et de ses aidants.

La durée du séjour doit s'adapter à l'objectif poursuivi. La durée de séjour ne dépasse pas 90 jours sur une période de 12 mois consécutifs.

### L'ACCUEIL DE JOUR

Cet accueil est personnalisé en fonction du projet de la personne (un ou plusieurs jours par semaine) du lundi au samedi de 10h à 16h.

Pour les 2 structures, des activités sont proposées : cognitives, sensorielles, nutritives, motrices, de manière individuelle, en petit groupe ou collectives.

## EN 2022

>> Visite de conformité de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du Département des Landes pour autoriser l'ouverture de l'établissement le 24 novembre 2022

>> Ouverture de l'Accueil de jour le 1<sup>er</sup> décembre 2022

>> Ouverture de l'Hébergement temporaire le 3 janvier 2023

## A VENIR

La MAT est ouverte depuis peu. Elle doit atteindre son niveau d'activité régulière au cours de l'année 2023. Une cinquantaine d'admissions en hébergement temporaire a été réalisée depuis le début d'année.



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

[1 agent]

**Le Contrat Local de Santé de l'Agglomération de Mont-de-Marsan a été signé en juillet 2019 pour une période de 5 ans et comporte 3 thématiques :**

- attirer les professionnels de santé sur le territoire**
- prévenir la perte d'autonomie des seniors**
- développer des actions de promotion et de prévention en santé**

 **CIAS du Marsan**  
326 rue de la Croix Blanche  
40 000 Mont de Marsan

### EN 2022

#### >> Soirée d'accueil des internes en médecine

*mai, octobre et décembre 2022 - Stade Montois Rugby (mai et décembre), Hôtel de Ville (octobre)*

Afin de montrer la convivialité de notre territoire et de ses acteurs aux étudiants en médecine qui passent un stage d'un semestre ici, nous organisons une soirée d'accueil lors d'un match du Stade Montois Rugby (6 mai et 9 décembre 2022)

Une soirée de fin de semestre a été organisée le 3 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville.

#### >> Café partenaires seniors

*juillet : auditorium Agglo, septembre : hippodrome, octobre : résidence les Girandières, décembre : Maison d'Accueil Temporaire*

Les cafés partenaires seniors réunissent les acteurs professionnels et semi-professionnels (élus municipaux et associations de seniors) qui œuvrent dans le champ des personnes âgées pour le maintien de l'autonomie à domicile. Lors de chaque café, 3 structures présentent leurs missions et leurs projets.

#### >> Ciné-débat prévention des addictions

*18 novembre 2022 - Cinéma le Grand Club, Mont-de-Marsan*

**Budget : 1 000 €**

Un ciné-discussion a été organisé par le CLS, en lien avec les associations du champ de l'addictologie et le Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan, à destination du grand public. Le film « la fête est finie » a été projeté. L'animation de la discussion a été réalisée par un membre de l'équipe du cinéma.

Les réponses aux questions ont été confiées au Dr Claudine Lasbasses du CH, à David Daudignon patient expert au sein de l'association Cap addictions, et à 2 membres des Alcooliques Anonymes de Orthez. La séance a totalisé 121 participants.

La proposition d'une séance de cinéma gratuite a permis de lever un frein à la participation.



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

## A VENIR

### >> Attractivité du territoire pour les professionnels de santé :

- Organisation d'une conférence santé pour les professionnels de santé
- Participation au SLESRI
- Stand en forums et congrès
- Hébergements pour les internes chez le praticien
- Soirée de convivialité entre les élus et les internes intéressés pour exercer sur le territoire en avril
- Soirée d'accueil des internes le 5 mai au SMR et en novembre 2023
- Ouverture CSNP des Arènes
- Groupe facebook privé pour les annonces de remplacement en médecine (création le 17 janvier)
- Accompagnement implantation ISLO santé 3 (début de l'accompagnement le 20 janvier)
- AG CPTS du Marsan le 2 février

### >> Prévention de la perte d'autonomie chez les seniors :

- Programme d'ateliers prévention santé senior (Automobile Club, relais bien-être et santé IREPS et SAPAL, et actions financées par la conférence des financeurs)
- Cafés partenaires seniors (21 mars, etc)
- Ouverture et Inauguration de la MAT
- Caravane des aidants
- Communauté d'innovation montoise accompagnée par le Gérontopôle

### >> Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé :

- Création d'un pollinarium sentinelle
- Feel Good IUT : 7 mars 2023. Intervention commissariat violences sexistes et sexuelles + distribution paniers de légumes
- Programme d'ateliers Nesting Ma Maison Ma Santé
- Mars Bleu avec le CRCDC et le CH à la résidence des Girandières (+ CERENUT) le 14 mars
- Circuit-court alimentation cantines Saint-Perdon, Pouydesseaux et Bostens

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PLATEFORME SOCIALE DU MARSAN

[4 agents]

**1<sup>ère</sup> structure de ce type en France, la Plateforme Sociale du Marsan permet de regrouper sur un même site, facilement accessible, des associations caritatives.**

**Créée en 2008 par l'Agglomération et gérée par le CIAS du Marsan, elle accueille, dans un lieu unique de près de 3 500 m<sup>2</sup>, 7 associations caritatives, actrices essentielles de la lutte contre les exclusions à l'échelle de l'agglomération.**

243 chemin de l'Evasion  
40 000 Mont de Marsan

Véritable Maison de la solidarité, elle permet une prise en charge globale et optimisée en offrant des services communs, ou propres à chaque association, et assure la logistique interne des associations avec la possibilité de mutualiser les moyens.

Un accueil spécifique est proposé par chaque association (épicerie sociale, distribution alimentaire, vestimentaire, aides financières, ateliers, animations, etc) à des jours et horaires préalablement définis.

La coordination de la structure est assurée par 4 agents du CIAS du Marsan, tous travailleurs sociaux de formation afin de proposer un accueil général de la plateforme sociale, d'assurer l'orientation du public au sein du bâtiment mais aussi en soutien des associations.

La plateforme met à la disposition de toute personne dans le besoin, sur demande préalable, des douches et une laverie équipée (lave-linge, sèche-linge, table et fer à repasser). Un espace café est également accessible et favorise les échanges et la convivialité.

Afin de compléter ses missions et de lui donner sa véritable vocation d'observatoire de la précarité et de centralisation de l'information envers les plus démunis, l'équipe de coordination met en place des permanences de différents partenaires sociaux extérieurs : la CPAM, la PASS de l'hôpital, le Planning Familial, les PEP40 dans le cadre de l'accompagnement numérique, info Droits, l'ADIE...

### EN 2022

>> VIDE PFS (Plateforme Sociale)

7 septembre - PFS

Organisation d'un « vide grenier » ouvert au public où chaque association expose vêtements, objets, décorations, petit mobilier.

Les objectifs de cette journée sont multiples :

- proposer à la vente des objets à moindre coût aux concitoyens
- vider et ranger les différents espaces mis à disposition pour chaque association
- proposer une journée festive avec l'ensemble des acteurs de la PFS avec un repas partagé le midi et offert par l'équipe de coordination du CIAS

### EN CHIFFRES

+ de **220**  
bénévoles 13 salariés  
au sein des associations

+ de **2 000**  
familles inscrites dans  
les différentes associations  
d'aide alimentaire

en moyenne  
**130**  
douches/mois

**981**  
sacs de dons de vêtements  
déposés à la PFS, triés et  
redistribués en fonction des besoins

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## BUS FRANCE SERVICES

[5 agents]

**Le Bus France Services a été créé suite à un besoin identifié en groupe de travail durant la mise en place du contrat de ruralité signé en 2019 entre l'État (Préfecture) et Mont de Marsan Agglomération. Il a débuté ses tournées en juillet 2020 et couvre 16 communes dites rurales de l'Agglomération par son itinérance.**

### Mont de Marsan Agglomération

1<sup>ère</sup> Agglomération à mettre en place un service itinérant, Labellisé France services et Aidant Connect, Prix du label territoire innovant en 2022 pour son action « 1 ordi 1 clic ».

#### Missions :

- Accompagner dans les démarches administratives et numériques
- Faciliter l'accès aux droits
- Informer et orienter vers les organismes partenaires
- Favoriser l'apprentissage aux usages du numérique

Le Bus France Services de Mont de Marsan Agglomération, rattaché au Pôle développement du territoire, est un service public itinérant de proximité, sans RDV.

2 agents et 1 conseiller numérique sont aux côtés des usagers pour les accompagner au quotidien et garantir ainsi l'accès aux droits et favoriser un numérique inclusif.

## EN 2022

### >> Action « 1 ordi 1 clic »

*février 2022 à juin 2022 - 16 communes rurales*

**Budget : 3 500 €**

Mise en valeur de l'Agglo avec 1 action innovante et partenariale (ALPI). L'objectif est de lutter contre la fracture du numérique pour les habitants du territoire. Cette action « 1 ordi 1 clic » propose d'équiper les habitants (répondant aux critères) d'un ordinateur (issu du dispositif ordi pin 40 de l'ALPI) et de les former afin d'être plus autonome au quotidien.

Ce service garantit l'équité et l'égalité d'accès aux droits sur le territoire.

### >> Prix obtenu au Concours territoire innovant 2022 : médaille d'argent

## A VENIR

>> reconduction de l'action « 1 ordi 1 clic » pour 2023

>> développement nouveau partenariat (permanences juristes avec information des droits sur les communes de Benquet et de Saint-Martin-d'Oney)

## EN CHIFFRES

**1 335**

personnes accueillies et accompagnées en 2022

**86**

personnes équipées en ordinateurs et formées aux usages du numérique



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

[14 agents]

**La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.**

**Elle est mise en œuvre au moyen du Contrat de ville.**

**Elle traite tous les sujets de la vie des habitants au quotidien.**

3 antennes à Mont de Marsan :  
**La passerelle sur le Peyrouat**  
**Bureaux à la Moustey**  
**Siège de l'Agglomération**

>> Les territoires d'intervention sont :

- le quartier Nord : Peyrouat – Hélène Boucher – Gouillardet (2 400 habitants) à Mont de Marsan
- le quartier de la Moustey (1 400 habitants) à Saint-Pierre-du-Mont

Ce sont des quartiers prioritaires où vit la population la plus fragile et la plus pauvre du point de vue socio-économique. Au sein de l'équipe : une directrice, des coordonnatrices, des médiateurs réussite éducative, des médiateurs tranquillité publique, des référents jeunesse.

>> Des priorités sont données dans différents champs :

- Cohésion sociale
- Éducation et soutien à la parentalité
- Insertion emploi
- Tranquillité publique
- Accès aux droits
- Culture Sport Loisirs
- Inclusion numérique
- Citoyenneté
- Santé

## EN 2022

>> **Poursuite des temps d'activité** en direction des enfants pour une réussite éducative, une démocratisation des loisirs et de la culture : **tous les mercredis matins et la 1<sup>ère</sup> semaine des petites vacances et le mois de juillet - dans et hors quartier**

**Budget : associations étant financées par la politique de la ville**

Ce programme d'actions permet de tendre vers l'épanouissement de la personne et soutient des initiatives individuelles et collectives afin de favoriser l'expression, l'éveil à la culture, la réussite scolaire, les rencontres, l'accès aux loisirs, aux sports, le soutien à la parentalité, l'initiation à des pratiques artistiques, sportives...

De nombreux partenaires associatifs présents au titre du contrat de ville. Participation à 2 activités par matinée pour chaque groupe d'enfants.

A noter dans cette action là une convention signée avec le Lycée Robert Wlérick pour les élèves de la filière AEPA (Animation Enfance et Personnes Âgées) afin que chaque mercredi 2 élèves assistent et observent les activités proposées pour avoir une idée du fonctionnement des métiers de l'animation.

>> **Livrodrome : un parc d'attraction littéraire en direction de la jeunesse :**

**5 juillet - Place de la Mairie de Mont de Marsan**

**Budget : 15 000 €**

Le Livrodrome, ce sont près de 15 attractions littéraires pensées à partir de l'univers, des pratiques et des modes de vie des ados et pré-ados. Ce concept créé en 2018, s'installe chaque jour dans une ville différente, pour 24h et invite les adolescents, les pré-adolescents et leur famille, à participer à ces attractions.

**3 pôles :**

- un pôle « activités » (interactions avec le public et des auteurs, des dessinateurs...)
- un pôle librairie/lecture
- un pôle radio

# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

>> **Forum Passerelle vers la formation :**  
**septembre 2022 - Place Saint-Roch**

**Budget : 2 000 €**

Organisation de « la passerelle de la formation vers l'emploi » (co-organisation avec le CREPI et Pôle emploi) qui a regroupé 63 stands : 31 entreprises / 19 organismes de formation / 5 structures d'insertion par l'activité économiques / 9 stands d'information de droit commun (pôle emploi, cap emploi, mission locale, région, services civiques...)



La politique de la ville est une politique partenariale. Présence de deux conseils citoyens sur les deux quartiers.

Cette année 2022, ce sont 62 projets déployés sur les quartiers. Les priorités affichées du contrat de ville, l'insertion professionnelle et l'accès à l'éducation, ont effectivement été déclinées en actions concrètes auprès des habitants. Le contrat de ville a permis indéniablement d'enregistrer des progrès concernant les conditions de vie des habitants, l'accès aux services, à la culture, aux sports et à la santé, l'animation et le lien social. La politique de ville étant une politique partenariale, de nombreux projets sont le résultat de travail de mise en réseau.

La parole des habitants vient conforter cette conviction que les choses avancent. L'ensemble des possibilités offertes, en particulier par les associations, est reconnue tout comme une amélioration réelle du cadre de vie. Un attachement au quartier, à son ambiance et à ses solidarités, ressort régulièrement des propos.

Tout au long de l'année, les acteurs sont accompagnés, les actions sont coordonnées. En effet, des groupes de travail par thématique sont mis en place, 4 par an. Ces groupes permettent de réunir les acteurs associatifs, des acteurs institutionnels et des élus.

Soulignons aussi la pérennité des dispositifs pilotés par le service Politique de la ville tels que le Programme de Réussite éducative, l'Atelier Santé Ville, la Gestion Urbaine de Proximité et la gestion des clauses d'insertion.

Vient aussi en complémentarité à cette politique de solidarité, le NPNRU sur les deux quartiers qui changent l'image de ses quartiers, qui favorise la mixité sociale.

## A VENIR

>> Élaboration du prochain contrat de ville 2024-2030

>> Reconduction des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs existantes et intégration de nouvelles

>> Accompagner les opérations NPNRU en tant que porteur de projet (Hélène Boucher)

## EN CHIFFRES

>> **Enveloppe financière annuelle : 143 000 € pour Mont de Marsan Agglomération et 160 871 € pour l'État** soit un montant global de **303 871 €**

>> **62 projets qui se sont concrétisés** que les quartiers. **800 personnes pour le projet Livrodrome**

>> **Programme de réussite éducative** pour un accompagnement de proximité et des parcours individuels pour un soutien à la parentalité. **Total enfants en PRE : 139 enfants, soit 110 familles**

>> **Associations « Infodroits »** : un accès au droit facilité et de proximité : permanences dans les quartiers qui représentent un lieu d'accueil, d'écoute, une information et une orientation. **21 permanences** à raison d'une par mois dans chaque quartier, soit **79 personnes reçues**

>> **Insertion Chiffres des clauses**

>> **Heures de clauses prévues** sur les opérations en cours : **17 485**

>> **Heures de clauses réalisées** : **7 062**

>> **Nombre de salariés bénéficiaires** : **32**

>> **Nombre d'accompagnements** de proximité réalisé : **41**

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## SERVICE POPULATION

[12 agents]

Le service population est intégré dans le « Pôle Développement du territoire des services à la population et les finances ».

 **Hôtel de Ville**  
40 000 Mont de Marsan

### Composition du service :

- 1 chef de service
- État Civil, Affaires militaires, Débit de boissons : 3 officiers d'État Civil
- Titres d'identité : 4 agents instructeurs
- Cimetières : 3 agents techniques : 3 agents techniques
- Animation et Conseil numériques : 1 animateur numérique

## A VENIR

Soirées nocturnes exceptionnelles (18h-20h) sous rdv pour délivrer des titres d'identité aux citoyens

## EN 2022

- >> Organisation des élections présidentielles et législatives : 10 et 24 avril, 12 et 19 juin
- >> Mise en place d'un module 24 cases au Cimetière du Pégly
- >> Recensement de la population

## EN CHIFFRES

### >> Elections présidentielles et législatives :

- **1 614** inscriptions sur liste électorale
- **875** radiations des listes
- **2 012** enregistrements de procuration
- **92** personnels recrutés pour assurer les fonctions de secrétaires et d'agents d'accueil

### >> État Civil :

- COMEDec : **21 892** demandes traitées
- **1 241** naissances, **979** décès
- **34** transcription de décès
- **6** enfants sans vie
- **59** mariages
- **130** conclusions de PACS
- **182** dissolutions de PACS
- **7** modifications de PACS
- **33** changements de noms ou de prénoms
- **99** reconnaissances avant ou après naissance
- **174** rectifications administratives
- **546** créations de livrets de famille
- **913** livrets de famille reçus pour mise à jour
- **4 011** mentions apposées :
- **3 320** naissances, **68** mariages, **723** décès

### >> Recensement militaire :

**1 527** jeunes de 16 ans et plus recensés

### >> Débits de boissons :

**33** autorisations accordées (hors Madeleine)

### >> Titres d'identité :

- **9 729** dossiers instruits
- **5 779** demandes de Cartes Nationale d'Identité
- **3 950** demandes de Passeports
- **5 762** remises de CNI
- **3 760** remises de Passeports
- **890** recueils complémentaires

### >> Cimetières :

**82** concessions vendues

### >> Animation numérique : (15/10 au 15/12)

- **17** instructions de permis de construire
- **5** instructions de cartes grises
- **17** pré-demandes en ligne pour les titres d'identité

### >> Mise à jour du RIL (Répertoire des Immeubles Localisés)

**532** logements intégrés

### >> Recensement de la population

- **819** adresses tirées au sort
- **1 320** logements recensés



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## POMPES FUNÈBRES ET CRÉMATORIUM

[18 agents]

**Le pôle funéraire offre un accompagnement soigné et soucieux des attentes des familles en deuil, dans le plus grand respect de leurs volontés, coutumes ou religions.**

**Régie des pompes funèbres municipales**  
188 avenue Maréchal Foch

**Complexe Funéraire Municipal**  
(régie du crématorium et le funérarium)  
646 avenue de Canenx  
40 000 Mont de Marsan

Depuis 1985, la ville de Mont de Marsan se dote d'une régie municipale des pompes funèbres et a détenu le monopole de l'activité jusqu'en 1998, date de l'ouverture du marché à la concurrence.

La Régie devient alors un Service Public Industriel et Commercial (S.P.I.C.), doté de la simple autonomie financière et administré par un conseil d'exploitation. Un premier funérarium est construit en 1992 puis un nouveau projet de complexe funéraire municipal (crématorium et funérarium) voit le jour en 2012. Une salle de cérémonie située au crématorium permet de rendre un dernier hommage au défunt.

### Organisation et missions :

- 1 directeur de Pôle
- 1 responsable des deux régies (PFM et crématorium)
- 1 responsable technique du complexe funéraire (funérarium et crématorium) et maître de cérémonie
- 1 responsable de service PFM et conseillère funéraire
- 1 personne à l'accueil de l'agence des PFM
- 5 conseillers funéraires et maîtres de cérémonies aux PFM
- 5 agents funéraires et porteurs au funérarium
- 3 agents maîtres de cérémonies au crématorium

## EN 2022

>> Mise en place d'une nouvelle organisation au crématorium avec 4 agents à temps plein :

avril 2022 - 646 avenue de Canenx

- En janvier : création d'une entrée pour le magasin d'articles funéraires
- 2<sup>ème</sup> trimestre : création d'un nouvel espace d'accueil au funérarium
- 1<sup>er</sup> semestre : rafraîchissement des peintures au complexe funéraire
- Été 2022 : modernisation des écrans vidéo au complexe funéraire (funérarium et crématorium)
- Création d'un mur d'eau végétalisé au crématorium

## A VENIR

>> Construction d'une salle de convivialité au crématorium (2023/2024)

## EN CHIFFRES

**1 795 634,37 €**

C.A. des Pompes Funèbres Municipales

**548 772,63 €**

C.A. du crématorium

**575**

Convois funéraires

**626**

Admissions au funérarium

**1 001**

Crémations

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## POLICE MUNICIPALE

[14 agents et 1 secrétaire]

**Le rôle de la Police municipale est de faire respecter les arrêtés du maire, d'assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique de ses administrés.**

6, place Charles de Gaulle  
40 000 Mont de Marsan

### EN 2022

- >> recrutement d'une nouvelle Cheffe de service de Police municipale
- >> action commune avec la Police Nationale sur la voie publique (patrouille mixte)
- >> participation aux exercices de sécurité civile (sécurité industrielle, terrorisme...) avec les services de l'État

### A VENIR

Étude de l'armement, mise en place de nouvelle vidéoprotection, et remplacement chaque année.

### EN CHIFFRES

**30**

chiens ramenés  
à la fourrière animale  
de l'agglomération

**750**

verbalisations liées aux  
stationnements  
remise en place de l'opération  
« tranquillité vacances » depuis  
la période hivernale

**49**

procédures

**1**

délit

**9**

mises à disposition  
à l'officier de police judiciaire  
territoriale compétant



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PÔLE JEUNESSE

[7,4 etp]

**Le Pôle Jeunesse est l'organe opérationnel de la politique locale menée en faveur de la jeunesse. C'est un véritable lieu de vie ouvert, convivial et multi-services.**

15 rue Lacataye  
40 000 Mont de Marsan

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, Mont de Marsan est dotée d'une nouvelle compétence facultative « Actions en faveur de la jeunesse » avec la création du Pôle Jeunesse Mont de Marsan Agglomération. Rattaché à la Direction de l'Éducation, le Pôle Jeunesse compte 3 services : le BIJ, le service civique et l'espace ados. Le transfert de la compétence jeunesse est relayée sur le m2m.ag et les réseaux sociaux. La direction Éducation devient de fait « La Direction de l'Éducation et de la Jeunesse ».

Mont de Marsan Agglomération s'inscrit dans le prolongement du PedT de 2016-2020, l'élargissement et la spécificité de l'offre éducative et de loisirs en faveur de la jeunesse de 0 à 30 ans, en ciblant les principales tranches d'âge, et en consolidant les périodes de transition. Le Pôle Jeunesse participe à l'écriture du Projet Global du Territoire (PGT) sur le volet jeunesse.

Le Pôle Jeunesse poursuit son évolution et adapte son organisation avec :

- en octobre 2021, l'arrivée d'une conseillère numérique. Le Pôle Jeunesse a répondu à l'appel manifestation de l'ANCT pour accueillir une conseillère numérique France Services
- en novembre 2021, la création de la 1<sup>ère</sup> maison des étudiants du département
- en 2022, les parties signataires du Projet Global du Territoire sont d'accord pendant la durée conventionnelle pour prêter attention aux enjeux liés aux parcours des jeunes en matière de : mobilité, santé, engagement citoyen, logement, enseignement/apprentissage/vie étudiante, insertion socio-professionnelle, autonomie et responsabilisation

- développement de l'offre des Accueils de Loisirs Sans Hébergement 12/17 ans, en termes de qualité et d'ouverture au plus grand nombre
- gestion et développement des dispositifs de volontariat et d'engagement
- offre de services permettant de favoriser l'insertion sociale et territoriale des étudiants

Les parties signataires s'engagent à ce que tous les jeunes du territoire puissent bénéficier d'un

accès à une information généraliste dans tous les domaines qui les concernent en lien avec les besoins du territoire et des jeunes, et co-construites avec eux.

Dans ce domaine, l'accent sera mis sur la participation et l'engagement des jeunes, l'évolution des pratiques numériques, les actions d'information hors les murs et le développement des partenariats.

Ce travail sera développé en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels associatifs, de cette thématique, dont notamment les services de l'État (SDJES) et le Centre Régional Information Jeunesse de Nouvelle-Aquitaine.

Ce lieu novateur pour but de mutualiser les services dans le but de permettre à de nombreux jeunes âgés entre 12 et 30 ans de rendre opératoire l'information qui leur ait délivrée, de faire vivre des dispositifs qui leur sont destinés, d'accéder aux loisirs, de lever les freins d'accès à l'autonomie, de prendre des initiatives, de participer à la vie de la cité,, d'expérimenter en France ou à l'étranger.Cette approche globale de la jeunesse a permis de construire un maillage de solidarité et de professionnels autour des jeunes.

Le Pôle Jeunesse compte 5 missions :

### 1. L'INFORMATION JEUNESSE

>> L'information jeunesse est la mission principale du BIJ qui permet de garantir à tous les jeunes l'accès à une information de qualité, un accompagnement ou une orientation vers le bon partenaire pour transformer cette information en action !

>> Le BIJ est labellisé Eurodesk, les informateurs jeunesse informent les jeunes et les partenaires jeunesse sur tous les sujets liés à la mobilité à l'international. Une opératrice So-Mobiltés les accueille pour affiner le projet et proposer des offres concrètes

>> Un espace multimédia gratuit à destination des jeunes est en libre accès

>> Des services de mises en relation gratuits : baby-sitting, logement et aide aux devoirs

>> Des événementiels : mois des jobs d'été, café des langues, joli mois de l'Europe, Journée de la Jeunesse, Festi'Class, etc

### 2. LE SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique : une expérience enrichissante pour :

- gagner en compétences à travers l'immersion dans un univers professionnel et l'implication dans des projets, chaque volontaire développe des compétences qui seront ensuite valorisables dans son parcours : gestion de projets, travail en équipe, aptitudes relationnelles, etc

- gagner en confiance ! Le Service Civique est une expérience de vie qui permet au jeune de renforcer sa confiance en soi, de mieux se connaître, d'acquérir de l'autonomie et de réfléchir à son avenir personnel, citoyen et professionnel

Les spécificités du Service Civique à Mont de Marsan Agglo

Pour les jeunes de 18 à 25 ans D'une durée de 8 mois, à partir de novembre

# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PÔLE JEUNESSE

La constitution d'une équipe de volontaires  
Des missions composées de deux parties distinctes

Un accompagnement structuré et un réseau dense de partenaires intervenant dans le parcours d'engagement

### 3. L'ESPACE ADOS

L'espace jeunes s'adresse globalement aux adolescents âgés de 11 à 17 ans résidant sur le territoire. A cet âge, l'accueil de loisirs ne répond plus à un besoin de garde, mais plus à une recherche d'activités pré-définies et de rencontres. L'espace jeunes est une passerelle vers la vie de jeunes adultes. C'est un lieu riche en apprentissage à la vie collective, à la citoyenneté, aux rencontres, aux échanges et partages.

En dehors des activités proposées au sein de l'espace jeunes, des séjours, sorties, semi-nocturnes, événementiels et semaines multi-activités (semaines « Actions ») sont organisés.

### 4. ACCOMPAGNEMENT TRANSITION NUMÉRIQUE

La conseillère numérique aura pour mission de mettre en œuvre :

- >> Accompagner et favoriser l'autonomie des jeunes dans la réalisation des démarches administratives en ligne avec notamment la mise en place d'ateliers collectif répondant aux attentes des jeunes et des structures en charge de l'accompagnement de ce public
- >> Soutenir les jeunes dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique, découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc
- >> Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, etc)

### 5. LA MAISON DES ÉTUDIANTS

Ce nouvel espace aux fonctionnalités multiples, permettra de faciliter le quotidien des étudiants, en centralisant en un même lieu un panel de services :

- >> L'espace coworking
- >> La bulle : salle de travail vitrée en groupe pour se couper du reste du monde, réservable
- >> La véranda : espace de détente / animations/ partenaires
- >> Le petit salon : espace de travail un peu plus relax
- >> Le service social étudiants sur rendez-vous
- >> La tisanerie pour des pauses thé ou café

Un référent dédié est accessible en permanence. Il crée une ambiance propice aux relations entre étudiants ou groupes et met à disposition le matériel informatique et numérique. Il favorise également la mise en place d'actions répondant aux attentes des étudiants. En complément, deux volontaires du Crous assurent l'accompagnement et l'accueil des étudiants tout au long de l'année.

Le BIJ a impulsé une dynamique étudiante par la mise en place, chaque année, d'un collectif des bureaux d'étudiants en lien avec les chefs d'établissements. Le référent de la dynamique étudiante coordonne les projets des étudiants et favorise leur participation et leur implication au projet global du territoire.

## EN 2022

>> **Moun dance – vie étudiante :**

**4 mai - Auberge landaise**

**Budget : 1 000 € + cofinancement BDE + Landes Imagin'actions**

Tout au long de l'année universitaire, le collectif des Bureaux des Étudiants montois s'est réuni pour mettre en place des projets et favoriser la création de liens entre tous les établissements d'enseignement supérieur !

Accompagnés du Bureau Information Jeunesse (BIJ) et soutenus par la Maison des Étudiants, ces BDE ont choisi comme projet phare une soirée festive réservée aux étudiants.

Un réel travail d'élaboration de projet a été mené et présenté devant le jury Landes Imagin'Actions ce qui a permis d'obtenir des financements complémentaires.

>> **Ateliers 2.0 :**

**depuis le 21 novembre 2022 à nos jours - Pôle Jeunesse**

Le Pôle Jeunesse met en place des ateliers numériques à destination des 12-30 ans. Ils permettront aux jeunes d'acquérir les bases en informatique dont ils ont besoin et l'autonomie numérique nécessaire.

Le dispositif @ateliers 2.0 est composé de 6 formations, avec mise à disposition d'ordinateurs :

- Atelier 1 : « A la découverte de l'ordinateur »
- Atelier 2 : « Comment se repérer sur le bureau Windows ? »
- Atelier 3 : « Naviguer sur internet en toute sécurité »
- Atelier 4 : « Initiation au traitement de texte Writer »
- Atelier 5 : « Initiation au tableur Calc »
- Atelier 6 : « Gestion de mail »

Si le jeune participe à 3 ateliers différents, il peut acquérir un ordinateur reconditionné.

>> **La Maison des étudiants souffle sa première bougie :**

**novembre - Pôle Jeunesse**

**Budget : 700 €**

De 20h00 à 23h30, au Pôle Jeunesse, les étudiants ont été invité à souffler la 1<sup>ère</sup> bougie de la MDE avec au programme : des animations ludiques, de la réalité virtuelle, des jeux concours, un apéritif dînatoire. A partir de minuit, ce sont les BDE qui ont pris le relais avec l'organisation d'une soirée festive inter-établissements d'enseignement supérieur au Para.

>> **Réorganisation des missions avec le départ de 2 agents (mutations externes)**



# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PÔLE JEUNESSE

### A VENIR

>> **Demande de renouvellement du label Information Jeunesse communautaire pour la période 2023-2029**

>> **Mise en œuvre des orientations inscrites dans le Projet Global du Territoire 2022-2026 :**

Les axes stratégiques retenus pour cette thématique sont les suivants :

- Améliorer la communication auprès des jeunes et la différencier selon les principales tranches d'âges
- Favoriser l'épanouissement et le bien-être
- Former des citoyens responsables et autonomes
- Promouvoir l'égalité des chances

>> déploiement de l'information jeunesse hors les murs pour que tous les jeunes puissent bénéficier d'un accès à une information généraliste dans les domaines qui les concernent et puissent être accompagnés dans leur projet

>> transition numérique : accompagner la transition numérique des jeunes et utiliser les dispositifs de l'ancet en lien avec la formation des jeunes et la prévention à destination des jeunes et des familles

>> mobilité : poursuivre et concrétiser le projet d'engagement du Pôle jeunesse dans le programme Erasmus +

>> santé : forum santé et offres locales dans le domaine de la culture à destination des étudiants

ateliers santé-actions de prévention lors des manifestations, précarité menstruelle

>> engagement citoyen : dialogue structuré

>> développement de l'offre des Accueils de Loisirs Sans Hébergement 12/17 ans, en termes de qualité et d'ouverture au plus grand nombre

>> gestion et développement des dispositifs de volontariat et d'engagement : développement d'actions collectives citoyennes portées par les jeunes – inscription des jeunes aux projets portés par le Pôle Jeunesse

>> offre de services permettant de favoriser l'insertion sociale et territoriale des étudiants

### EN CHIFFRES

>> **1 664 personnes** reçues au total en accueil individuel

>> **5 852 personnes** reçues au total en action collective

>> Ateliers 2.0 : **92 accompagnements** - Les ateliers ont répondu à leurs besoins à hauteur de 78 % et 81% sont intéressés pour progresser dans leurs apprentissages. Les partenaires sollicitent de nouvelles inscriptions pour les jeunes suivis. Des jeunes prennent également l'initiative de s'inscrire pour progresser

>> Plus de **5 000 entrées au Festi'Class** lors de fêtes de la Madeleine. Un événementiel organisé par l'association Mais uma en partenariat avec le Pôle Jeunesse et la Régie des Fêtes

>> Près d'une vingtaine d'**espace jeunes inscrits à la journée de la jeunesse** organisé par le BIJ **150** jeunes ont été inscrits aux différents défis organisés autour de la Midouze et du donjon Lacataye



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## ÉDUCATION, ENFANCE ET RESTAURATION

[383 agents]

**La Direction gère les dotations scolaires, les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, les guichets éducation et la Cuisine Centrale sur le territoire.**

575 avenue du Maréchal Foch  
40 000 Mont de Marsan

### EN 2022

#### >> Missions

- gestion des accueils de loisirs périscolaires (matin midi et soir les semaines scolaires) et extrascolaires (mercredi, petites et grandes vacances)
- gestion des inscriptions scolaires
- gestion des dotations scolaires (fournitures, transport, subvention aux coopératives scolaires, transport savoir nager)
- gestion de la cuisine centrale et des cuisines en régie (Lucbardez, Pouydesseaux, Bostens, Mazerolles, Laglorieuse, Saint-Perdon, Saint-Martin-d'Oney, Geloux)

#### >> Présentation des structures

- 35 écoles avec accueils périscolaires ouverts matin, midi et soir, sous la responsabilité d'un.e directrice.eur périscolaire et déclarés auprès du SDJES
- 6 centres de loisirs ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires sous la responsabilité d'un.e directrice.eur extrascolaire et déclarés auprès du SDJES
- 1 cuisine centrale
- 2 guichets éducation (St Pierre et Mont de Marsan) et 1 antenne dans chacune des autres communes

#### >> Signature du PGT (Projet Global de Territoire) :

**14 décembre 2022 - à St-Perdon**

Le PGT est un document-cadre qui trace les stratégies, les objectifs et les actions de la collectivité en faveur des 0-30 ans sur les 5 thématiques suivantes : petite enfance (0-3 ans), enfance (3-11 ans), jeunesse (+12 ans), parentalité et cohésion sociale.

Il inclut le PEDT et le Plan mercredi signé avec la CAF et le SDJES pour les 3-11 ans.

Il est voté pour une durée de 5 ans (2022/2026) et constitue un cadre politique aux actions mises en place par la collectivité et ses partenaires à destination des familles.

Le PGT s'est construit après un long processus de concertation et de travail avec tous les partenaires extérieurs et les services de Mont de Marsan Agglomération.

Il est formalisé par une Convention Territoriale Globalisée (CTG) signée le 14 décembre 2022 avec l'ensemble des partenaires de la collectivité (CAF, MSA, DSDEN, SDJES, État, Conseil Départemental).

Le PGT donne une liste non exhaustive d'actions conformes aux objectifs comme par exemple : la rénovation/création d'un accueil de loisirs sans hébergement pour les 3/11 ans à Bougue, la rénovation extension du groupe scolaire F. Mistral à St-Pierre-du-Mont, la rénovation/aménagement d'un accueil périscolaire à Laglorieuse, le déploiement des outils numériques dans les écoles, etc.

#### >> Développement de l'accès à la culture :

**année scolaire 2022/2023 - écoles communautaires (niveau PS et CP)**

**Budget : 15 000 €**

Dans le cadre de la politique culturelle déjà mise en place à destination des écoles, les élus de Mont de Marsan Agglomération ont souhaité créer une nouvelle enveloppe budgétaire dédiée à la culture sur le budget éducation, afin de favoriser/faciliter l'accès des écoles aux équipements culturels communautaires (médiathèque, théâtre, musée) et à leur programmation et les faire découvrir aux élèves du territoire.

Un travail partenarial a été mené entre la direction de la culture, la direction de l'éducation et l'Éducation Nationale pour fixer les modalités de fonctionnement du dispositif, qui est fléché pour les classes de petite section et de CP.

Cette enveloppe budgétaire a permis de prendre en charge les frais de transport qui peuvent être un frein ainsi que les frais de billetterie.

# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## ÉDUCATION, ENFANCE ET RESTAURATION

Le principe est de proposer aux enseignants des niveaux concernés une offre culturelle globale sur une thématique, fil conducteur des propositions faites par les 3 sites que sont la médiathèque, le théâtre et le musée.

Bilan de l'année 2022/2023 = 3 161 élèves ont bénéficié du dispositif (chiffres provisoires)

- Médiathèque : 788 élèves (dont 493 en 2022 et 295 en 2023 : MDM, SPD, Campagne, Mazerolles)
- Musée : 559 élèves en 2023 (que Urbain sauf St-Perdon)
- Théâtre : 1 814 élèves (dont 825 élèves en 2022 et 989 en 2023)

### >> Développement des outils numériques : 2022 – dans les écoles

**Budget : budget total du projet SNEE (Socle Numérique des Écoles Élémentaires) estimé à près de 500 000 € et financé par l'État dans le cadre du plan de relance à hauteur de 208 000 €**

Le travail sur le déploiement des outils numériques dans les écoles se poursuit en 2022. C'est l'école de St-Avit qui a été équipée pour sa classe de CP avec le nouveau socle numérique composé d'un ordinateur maître, d'un ordinateur élève, d'un visualiseur, d'un vidéoprojecteur et d'une classe mobile de 8 tablettes. L'école Mistral, quant à elle, a été câblée pendant l'été pour accueillir à la rentrée de septembre les vidéoprojecteurs, premiers équipements du socle numérique dont la fin du déploiement est prévu au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Le renouvellement des copieurs dans les écoles s'est également poursuivi dans une dizaine d'écoles, Mont de Marsan Agglomération a fait le choix d'équiper toutes les écoles maternelles de copieurs couleurs, à l'instar des écoles élémentaires.

### >> Organisation interne de la direction :

- changement du périmètre de la direction générale adjointe : intégration des RH
- arrivée d'un nouveau chef de service éducation en octobre 2022 et d'une nouvelle coordonnatrice en août 2022
- évolution des missions des coordonnatrices (prise en charge du volet extrascolaire) et redéfinition de leurs secteurs, mixant communes rurales et urbaines
- révision des tarifs extrascolaires à partir de septembre suite à la demande de la CAF, abaissement du tarif minimum, mise en place de 2 taux à l'effort et augmentation du tarif maximum
- pas de révision des tarifs de restauration scolaire et des accueils périscolaires
- finalisation du travail et signature du PGT
- réorganisation du service du guichet éducation suite à la dématérialisation des procédures et des outils et au départ en retraite de 2 agents à temps plein, remplacés par un agent à temps partiel (90 %)
- lancement de la consultation pour le nouveau marché de fournitures, suite à des réunions d'un groupe de travail composé de directrices-eurs d'école et d'ALSH périscolaires

### >> Organisation des accueils péri et extrascolaires et du temps scolaire

- poursuite du travail préparatoire pour le déploiement du nouveau socle numérique dans 11 écoles (2 ont déjà été déployées dont 1 en 2021 et l'autre en 2022)
- renouvellement des copieurs dans les écoles
- amélioration des équipements numériques des équipes périscolaires (smartphones pour les DPS, ordinateurs portables pour l'équipe d'animation)
- revalorisation des dotations des écoles, des accueils péri et extrascolaires
- création d'une enveloppe culture (15 000 € pour les écoles classe PS et CP et 4 500 € pour les accueils extrascolaires)
- mise en place d'une enveloppe crédits exceptionnels pour les écoles (10 000 €) et les accueils périscolaires (10 000 €)
- renouvellement des études surveillées sur les temps périscolaires
- maintien de l'aide aux devoirs dans les écoles concernées (St-Jean-d'Août, St-Médard, Bourg Neuf, Arènes, Beillet)
- augmentation moyenne de 7% de la fréquentation des ALSH des mercredis entre septembre/décembre 2021 et 2022

# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## ÉDUCATION, ENFANCE ET RESTAURATION

### >> Cuisine centrale et en régie

- mise en place d'un groupe de travail pour expérimenter l'approvisionnement en circuits courts
- renouvellement de la convention petits déjeuners avec l'Éducation Nationale au Peyrouat (élémentaire et maternelle) à MDM, F. Mistral à St-Pierre-du-Mont, Saint-Martin d'Oney, Geloux et Gaillères : 668 élèves soit 2 620 petits déjeuners servis et financés à hauteur de 1,30 € par l'EN (3 405 €). Pour mémo en 2021/22 : 550 soit 2 750 petits déjeuners et 3 575€ de subvention
- renouvellement du dispositif fruit à l'école : distribution de 2 fruits SICO (sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine) par semaine sur le temps du repas autour d'actions éducatives, financé par France Agrimer (~ 60% environ du volume d'achat)
- fourniture des goûters pour tous les centres loisirs pour harmoniser les pratiques depuis janvier 2022 (jusqu'ici chaque directeur commandait le goûter de son choix)
- achats et travaux : remplacement de toutes les tables de travail en inox et réfection des sols du local de plonge

## EN CHIFFRES

- >> **4 218 élèves** à la rentrée de septembre 2022 dont 1 465 maternels et 2 753 élémentaires (soit -1,44 % par rapport à la rentrée de septembre 2021)
- >> accueil périscolaire de la pause méridienne : **taux moyen de fréquentation** de **77 %** des effectifs scolaires
- >> **taux moyen de fréquentation des accueils** périscolaires du matin **18 %** et du soir **24 %** des effectifs scolaires
- >> **715 000** repas/an en liaison froide produits par la cuisine centrale et 120 000 repas/an directement dans les cantines en régie
- >> **3 600 repas sont produits tous les jours** pour les écoles en période scolaire et 600 repas par jour hors période scolaire pour les 6 centres de loisirs
- >> **600 repas jour pour le service de portage à domicile**, l'EHPAD Jeanne Mauléon, les Clubs de 3<sup>ème</sup> age et l'association Trait d'Union LISA

## A VENIR

### >> Organisation interne :

- révision des tarifs de restauration scolaire et des accueils périscolaires : étude en cours
- recrutement d'un.e chargé.e de coopération CTG missionné.e pour l'animation et l'évaluation du PGT

### >> Organisation des accueils péri et extrascolaires et du temps scolaire :

- déploiement du nouveau socle numérique dans 11 écoles au 1<sup>er</sup> semestre 2023
- déploiement d'ordinateurs portables pour les directions des écoles maternelles
- redéploiement de 2 PC/classe de GS (environ 40/50 postes à récupérer de l'ancien socle, à formater, paramétrer et réinstaller dans les écoles maternelles) pour la rentrée de septembre
- poursuite du renouvellement des copieurs dans les écoles restantes
- mise en œuvre opérationnelle du PGT, avec notamment les grands projets structurants comme l'ouverture du nouveau local pour l'accueil périscolaire de Laglorieuse prévue à la rentrée 2023/24 et le lancement du chantier de rénovation de l'ALSH de Bougue

### >> Cuisine centrale et en régie

- expérimentation de l'approvisionnement en circuit court dans les cantines de St-Perdon et Pouydesseaux (Bostens)
- contenants plastiques : réflexion sur la suppression des contenants plastiques de réchauffe pour les écoles (loi Egalim et loi AGECE)
- lutte contre gaspillage alimentaire (poursuite du rapprochement entre réservations famille et production, campagne de pesée)
- changement du logiciel métier (passage à la dernière version de l'éditeur actuel)



UN TERRITOIRE  
DURABLE

# 5 UN TERRITOIRE DURABLE

## DEVELOPPEMENT DURABLE

[1 agent]

**Le service développe les dossiers structurants relatifs au développement durable et assure la mise en œuvre de la politique développement durable de la collectivité en interne et en externe**

📌 | Pôle technique

### EN 2022

**>> Atelier de la fresque du climat pour les élus communaux et communautaires :**

**6 décembre 2022 - Auberge Landaise**

**Budget : 3600 € (animation)**

L'ensemble des élus communaux et communautaires ont été conviés à un atelier de la « fresque du climat ». Cet atelier, ludique et participatif, basé sur les travaux scientifiques du GIEC, permet de sensibiliser de façon collaborative aux changements climatiques, d'en comprendre les différentes composantes et les liens de cause à effets sur l'ensemble de nos activités.

**>> Ateliers techniques et ateliers élus programme d'actions du PCAET :**

**dernier trimestre 2022**

Afin de partager et d'échanger sur les actions du programme d'actions du PCAET, et pour permettre une meilleure appropriation des enjeux et des modes opératoires, des ateliers ont été organisés avec les partenaires techniques du territoire et les élus référents.

**>> Ramassage des déchets sur la Midouze après les fêtes de la Madeleine :**

**28 juillet 2022 - Berges de la Midouze**

Chaque année, pour éviter que des déchets issus des fêtes de la Madeleine ne finissent dans la Midouze et soient charriés vers l'aval, un barrage flottant est installé au droit du début du chemin de halage. Avant de retirer ce barrage, un ramassage est organisé avec de nombreux partenaires (stade montois de canoë-kayak, syndicats de rivière, SICTOM) pour collecter les déchets sur les berges et retenus dans le cours d'eau par le barrage.

### A VENIR

**>> Approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Agglomération courant 2023,** pour une mise en œuvre sur 6 ans d'un programme d'actions répondant aux objectifs de la stratégie territoriale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, d'augmentation de la part d'énergie renouvelables, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique

**>> Travaux sur la digue des Neuf Fontaines suite à la rupture en 2021,** pour rendre sa fonctionnalité au grand étang et assurer la pérennité de la remarquable population de Cistude d'Europe, présente sur site

**>> Recrutement d'un.e chargé.e de mission développement durable en 2023** pour renforcer le service sur les missions trajectoire zéro-déchet/zéro-gaspillage (en partenariat avec le SICTOM), suivi de la trame bleue (en partenariat avec le Pôle Cycle de l'eau), et sensibilisation à l'environnement.



# 5 UN TERRITOIRE DURABLE

## CYCLE DE L'EAU

[56 agents]

La structure est organisée avec des services généraux (direction, comptabilité, gestion du personnel, gestion des marchés publics, gestion des conseils d'exploitation, municipal et communautaire, accueil des usagers et régie de recette et d'avance, bureau d'étude) et des services opérationnels eau et assainissement.

Les services opérationnels disposent des moyens humains et matériels pour intervenir sur tout type d'intervention urgente sur les domaines de compétences de l'eau et de l'assainissement et du chauffage urbain et géothermie.

Pour le volet « Pluvial », les compétences sont réparties sur de nombreux services de Mont de Marsan Agglo (direction Voirie, Centre Technique Communautaire, Parc Technique Municipal). La gestion du service est donc une gestion transversale par le responsable du service de l'assainissement en étroite collaboration avec la direction voirie.

Quant à la compétence GEMAPI, elle est déléguée aux syndicats de rivières (Syndicat Douze, Midou et Syndicat Adour Midouze) dont le suivi est assuré par le directeur du Cycle de l'eau.

 Maison de l'eau  
7 Place Francis Planté  
40 000 Mont de Marsan

## EN 2022

### >> La Télérelève des compteurs d'eau :

*fin 1<sup>er</sup> trimestre - fin du déploiement sur l'ensemble des communes du périmètre des régies (hors Saint-Perdon en DSP)*

**Budget : au total depuis le lancement en 2 016,3 M€**

Le déploiement de la télérelève, infrastructure communicante et compteurs « intelligent », s'est achevé sur l'ensemble des 6 communes gérées en régie directe. Ainsi, les abonnés sont gérés directement via un index réel (plus de facture forfaitaire) et surtout une alerte fuite permet de détecter toute consommation « anormale » ce qui génère une alerte de l'abonné très rapide afin de ne plus avoir de grosse consommation.

### >> Création d'un réservoir d'eau potable :

*année 2022 - Saint-Avit*

**Budget : 1,5 M€**

Afin de relier les réseaux des communes St-Avit, Lucbardez et Bargues, Bostens, la construction d'un réservoir à démarrage début 2022. Ce réservoir va permettre la connexion entre les réseaux de Mont de Marsan et les 3 communes. Ce réservoir sera piloté en liaison avec les réservoirs de Carboué et Lucbardez. L'eau distribuée sur les trois communes viendra donc des ressources en eau de Mont de Marsan.

# 5 UN TERRITOIRE DURABLE CYCLE DE L'EAU

## >> Gestion des berges différenciée :

juin 2022 - Rivières Midou, Douze, Midouze

**Budget : 10 k€**

Un groupe travail constitué d'élus, d'associations, des syndicats rivières et de techniciens de Mont de Marsan Agglo a travaillé sur les objectifs d'entretiens et d'utilisation des berges notamment sur la berge Quai Silguy prolongée par le chemin de halage. Il a été ainsi défini une gestion raisonnée définissant entre autres des zones de fauchage, de maintien des arbres, arbustes, de sélection arbustive...

## >> Développement d'un projet de carafe d'eau par un groupe de travail

>> **Démarrage de la station d'épuration de Jouanas début 2022** avec la mise en service de la méthanisation en mai/juin. Cette mise en service s'appuyant sur un processus biologique s'est poursuivi jusqu'à l'automne. Des réglages se poursuivent sur l'ensemble des ateliers afin de trouver les fonctionnements optimums. Durant cette même période, l'ancienne station a été démolie et le site réaménagé. L'ensemble des plantations seront terminées au printemps 2023.



## A VENIR

>> **Certification sur le périmètre agglo du Cycle de l'Eau** sur les normes Qualité (ISO 9001), Sécurité (ISO 45001) et Environnement (ISO 14001) : objectif fin 2023

>> **Gestion patrimoniale des réseaux en 2023** : route de Saint-Sever, avenue de Sabres, bourg de Saint-Perdon

>> **Interconnexions des réseaux eau potable :**

- Lucbardez, Bostens et Saint-Avit : mise en service en avril 2023

- Bretagne, Benquet et Haut-Mauco : études projet et consultation des entreprises en 2023

>> **Projet de REUT** : Réutilisation des Eaux Usées Traitées. Étude de conception et réglementaire en cours. Objectif de mise en service 2026

>> **Géothermie** : extension du réseau (nouvel EHPAD Saint-Anne, réaménagement du site École Carboué)

>> **Projet de valorisation géothermie** : projet de valoriser des déchets au travers d'un processus utilisant la géothermie et le solaire. Études réglementaires en cours

>> **Projet photovoltaïque** : photovoltaïque flottant sur le bassin de Beaussiet sur une surface de 3 ha. Démarrage en 2023 du dossier réglementaire

>> **Schéma directeur pluvial** : en cours de réalisation sur l'ensemble du territoire, avec pour objectif de finalisation fin 2023

>> **Inventaire des zones humides** : lancement du projet en 2023

>> **Inauguration STEP de Jouanas** : 22 mars 2022

## EN CHIFFRES

>> Eau et assainissement - **Nombre d'abonnés : 25 000**

>> **Volume Eau potable : 2 860 000 m<sup>3</sup>**, rendement du réseau 95% (jour maximum : 11 573 m<sup>3</sup>)

>> **Contrôle sanitaire eau potable : 100%** des analyses conformes

>> **Collecte des eaux usées : 4 500 000 m<sup>3</sup>**

>> **Géothermie : 17 000 MWh** produit soit l'équivalent de la consommation en chauffage de 1 500 à 1 700 foyers

>> **4 000 tonnes de rejets CO2 évités**



# 5 UN TERRITOIRE DURABLE

## MOBILITÉ

[1 agent]

Créé en 2008, le service possède la compétence mobilité (transport en commun, modes doux de déplacements, modes alternatifs).

Ses missions : gestion du contrat de délégation de service public pour les transports en commun, politique vélo (actions sensibilisation, aide achat VAE, guide vélo), organisation du transport scolaire, études mobilité

📌 | Pôle technique

### EN 2022

>> **Transport Marsan Agglomération :**  
*toute l'année - tout le territoire*

**Budget : 3 260 000 € en 2022**

Lignes de bus de transport en commun et scolaire TMA sur le centre urbain de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, transport à la demande, fêtes en bus.

>> **Transport scolaire :**  
*de septembre à juin*

**Budget : 600 000 €**

Organisation du transport scolaire pour les élèves domiciliés sur les communes rurales de l'Agglomération.

>> **Aide à l'achat Vélo à Assistance Electrique (VAE) :**

*de mai à septembre*

**Budget : 30 000 €**

Aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour un montant de 250€. Subvention attribuée aux habitants de l'agglomération (1 par foyer) pour l'achat d'un vélo chez un revendeur de l'Agglomération.

### A VENIR

>> Ouverture d'une nouvelle agence commerciale TMA située boulevard Lacaze le 3 mars 2023

### EN CHIFFRES

**750 000 kms**

parcourus pour le transport urbain TMA

**700 000**

voyages



**Vous achetez  
un VÉLO  
ÉLECTRIQUE ?**

**L'AGGLO vous accompagne  
Bénéficiez de 250€ D'AIDE !**

+ D'INFOS SUR [MONTDEMARSAN-AGGLO.FR](http://MONTDEMARSAN-AGGLO.FR)

mont de  
marsan  
AGGLO



UN TERRITOIRE  
RICHE DE SON  
IDENTITÉ

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## SPORTS

[32 agents]

Ses missions :

- gestion et entretien des installations sportives
- animations sportives : scolaires, adultes, vacances
- organisations événements : Tour de France, Terre de Jeux 2024, centre de préparation des Jeux olympiques de Paris 2024

Château de Nahuques  
Allée de Nahuques  
40 000 Mont de Marsan



## EN 2022

- >> **Achèvement des travaux de l'anneau cycliste à Harbaux :**  
Stade Harbaux à Mont de Marsan
- >> **Tournoi des 6 nations U20 France / Italie :**  
4 février 2022 - Stade André et Guy Boniface
- >> **Candidature acceptée Mont de Marsan ville départ Tour de France le 7 juillet 2023 :**  
octobre 2022 - Paris

## A VENIR

- >> Tennis La Hiroire (couverture courts)
- >> terrain synthétique au stade André et Guy Boniface
- >> accueil d'une délégation de rugby dans un de nos CPJ (Fidji) en mai 2023
- >> accueil de l'équipe de France de basket féminin et de l'équipe nationale de Chine (Espace François Mitterrand)
- >> Label ville à vélo du Tour de France (2 vélos)

## EN CHIFFRES

- >> **Interventions écoles** par les ETAPS sur 2021/2022 : **54** classes
- >> **Interventions écoles** par les MNS 2021/2022 : **33** classes
- >> **Pass'Sport Montois Adultes** 2021/2022 : **320** inscrits
- >> **Pass'Sport Montois Enfants** 2021/2022 (école de natation, bébés nageurs, 6/10 ans, petites vacances, été 2022) : **223** inscrits

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## OFFICE DE TOURISME, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (OTCA)

[10 agents]

L'OTCA assure l'accueil et l'information touristique sur le territoire, l'exploitation et la gestion d'équipements. L'Office met également en œuvre la politique locale du tourisme, apporte un concours technique à la réalisation de projets et d'opérations touristiques à caractère structurant, assure la promotion touristique du territoire et des équipements communautaires. Il coordonne les interventions des divers partenaires, soutient l'amélioration et le développement du commerce et de l'artisanat en répondant aux objectifs communautaires. Enfin, il anime le montage et la commercialisation de produits touristiques.

1 Place Charles de Gaulle  
40 000 Mont de Marsan

### EN 2022

#### L'OTCA EST RÉPARTI ENTRE 5 PÔLES

- >> **Le pôle « direction »** qui a pour missions principales de diriger la structure, l'équipe, gérer la représentation extérieure, le lien avec l'Agglomération, construire et gérer les budgets, les dépenses et recettes, le dossier RH des agents
- >> **Le pôle « commercialisation et développement »** qui gère principalement les groupes et le tourisme d'affaires, mais aussi la gestion des équipements : meublés et aire de camping-cars
- >> **Le pôle « accueil »** qui assure le conseil et le renseignement des visiteurs au travers d'une vitrine touristique physique. Le pôle accueil gère également une boutique qui propose des produits en cohérence avec l'image de la destination
- >> **Le pôle « commerce »** accompagne les porteurs de projets pour la création, la reprise ou la transmission d'entreprises. Ce pôle développe également l'offre en animations
- >> **Le pôle « communication/promotion »** gère les outils et crée les supports nécessaires pour informer les visiteurs et promouvoir notre destination. Ce pôle mène des actions promotionnelles dans le cadre de salons, d'accueil presse et la réalisation d'opérations spécifiques

#### >> Roadbook :

**5 juillet 2022 - Accueil**

**Budget : 8 640 €**

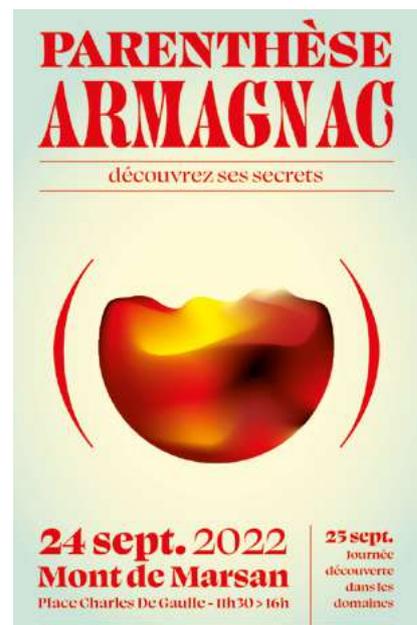
Lancement du Roadbook, le nouvel outil d'accueil et de conseil personnalisé. Cet outil permet de personnaliser au maximum, à la demande.

#### >> Parenthèse Armagnac :

**24 septembre 2022 - Place Charles de Gaulle**

**Budget : 4 000 €**

Événement en cœur de ville, pour la découverte de l'Armagnac à destination des néophytes et des connaisseurs. À l'occasion de cet événement, des producteurs sont présents, des masterclass cocktails sont organisées, une banda anime la place, un cocktail est offert au public et les restaurateurs à proximité de la place proposent un menu spécial.



# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

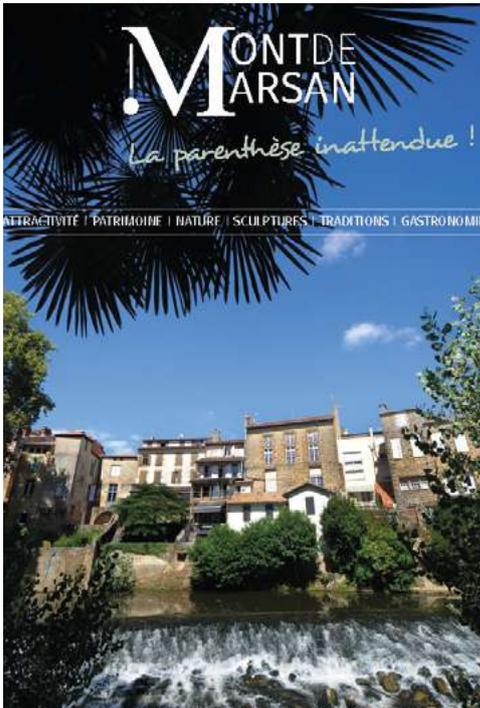
## OFFICE DE TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

>> Mag de destination :

9 juillet 2022 - OTCA

Budget : 8 180€

La sortie du nouveau mag de destination, non millésimé pour allonger sa durée de vie et donc limiter les coûts de création et d'impression. À destination des ambassadeurs du territoire mais aussi de ceux qui veulent en savoir plus sur le territoire montois (sa culture, ses traditions, sa gastronomie...).



>> Renouvellement intégral de l'équipe accueil, avec l'arrivée de Marion, Arthur et Floriane.

## A VENIR

>> Réaménagement de l'espace accueil / boutique

>> Création d'un personnage.

## EN CHIFFRES

### INVESTISSEMENT

**19 567 €**

de recettes

**22 754,13 €**

de dépenses

### FONCTIONNEMENT

**751 845,55 €**

de recettes

**668 052,51 €**

de dépenses

**26 330**

visiteurs

**14 810**

personnes renseignées

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## MUSÉE DESPIAU-WLERICK

[10 agents]

**Le musée occupe une superficie d'environ 2 000 m<sup>2</sup> dont la moitié est dédiée à la présentation des collections. La spécialisation du fonds sur la sculpture figurative du XX<sup>ème</sup> siècle est unique en France.**

**Reconnues d'intérêt national, les collections réunissent près de 2 400 sculptures, un millier de peintures et un important fonds graphique de plus de 11 000 œuvres. Reconnu comme l'un des plus importants musées français pour la sculpture du XX<sup>ème</sup> siècle, labellisé "Musée de France" depuis 2002, le musée Despiau-Wlérick veut s'inscrire dans une perspective d'excellence, à la fois exigeante et accessible à tous.**

6 place Marguerite de Navarre  
40 000 Mont de Marsan

## EN 2022

### SES MISSIONS

- >> Programmation artistique, scientifique et culturelle des collections du musée, expositions temporaires (Directrice : Mathilde Lecuyer-Maillé / Conservateur en chef : Christophe Richard / Responsable du service des publics : Karine Beaudet / Régisseuse des collections : Audrey Blazczyk)
- >> Actions de médiation tous publics et parcours EAC pour les scolaires (Responsable du service des publics : Karine Beaudet, Assistante de médiation : Magali Dubroca ; Assistante administrative : Pascale Lacouture)
- >> Pilotage et suivi du projet de rénovation/extension du musée en collaboration avec le Pôle Technique et les services de la ville - déménagement et chantier des collections (équipe complète + ville de Mont de Marsan + partenaires (DRAC Nouvelle-Aquitaine, CD40, SMF, Région Nouvelle-Aquitaine))



### >> Expositions :

**mars-mai 2022 (Yeraz) et juin-août 2022 (Echo/Arte Flamenco) - Musée**  
**Budget : 50 000 €**

- Expositions « Toros »

- Exposition Sergueï Paradjanov en 2022, en partenariat scientifique avec le musée Sergueï Paradjanov d'Erevan (60 œuvres acheminées d'Arménie), organisée dans le cadre du festival Yeraz porté par le Théâtre de Gascogne (TDG), en collaboration avec l'ensemble des services de la ville

- > Quatre conférences et projections de films organisées au musée, ateliers, visites

- > Travail sur le jumelage avec Gumri en collaboration avec le TDG

- > Maintient et développement des activités pédagogiques jeunes publics et scolaires

- > Réflexion sur des expositions itinérantes dans les Landes pendant les travaux et dialogue avec des collectivités

- Arte Flamenco : développement du partenariat :

- > Exposition « Echo » (photographies de la collection du festival et sculptures du musée) ; inaugurée pour l'édition 2022 du festival, puis proposée en itinérance dans le grand Sud-Ouest

### >> Suite du chantier de déménagement des collections :

**Musée - Donjon**

**Budget : 80 000 €**

- Quelques opérations lourdes et complexes avec prestataires externes (sculptures lourdes et fragiles, peinture Accueil) : coordination logistique et humaine importantes

- Liaison avec la DRAC (tutelle)

- Chantier collections/déménagement en interne : + de 600 œuvres conditionnées

- Déménagement mobilier + matériel technique du musée

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK

>> Suivi du projet architectural et scénographique avec l'équipe de maîtrise d'œuvre/ programmation/expositions du futur musée : **année complète - Musée**

● Suivi du projet architectural et scénographique avec l'équipe de Maîtrise d'œuvre :

> Blocage de l'APS (validation prévue en septembre) pour étude du phasage des travaux et des pistes d'économies

> Liaisons partenaires (DRAC, CD40, INRAP, ABF, SMF) + suivi financements

● Programmation/expositions du futur musée :

> Travail sur la sélection des œuvres du futur parcours permanent + propos curatorial : finalisé, passé de 250 œuvres actuellement exposées à 600

> Travail en cours sur le programme des expositions sur les 3 ans après réouverture (dialogue avec co-organisateurs, prêteurs, etc)

> Publics/pédagogie : développement des programmes à destination des publics, mise en place des cours de dessin, poursuite du travail avec les scolaires, développement de partenariats (Hôpital, médiathèque)



>> Week-end « Clap de fin » pour la fermeture en septembre 2022 :

Décembre 2022 : remontage d'une exposition en vue d'une réouverture partielle aux scolaires en janvier 2023, puis au public le 12/05/23.

## A VENIR

>> Reprise et validation APS projet rénovation : juin 2023  
Déménagement bureaux : décembre 2023 ?

>> Reprise du programme architectural des réserves externalisées en collaboration avec la DRAC et le SMF (2023)

>> Études techniques/validation des dossiers APS/APD en collaboration avec la DRAC et le SMF (2023)

>> Pilotage chantier de fouilles archéologiques en collaboration avec la DRAC (2024)

>> Démolition Lycée St-Vincent + début travaux : 2024

>> Tranche 1 (2024-2027)

→ 2023-2027 : poursuite des activités culturelles :

>> Réouverture partielle en janvier 2023 : accueil des scolaires et groupes depuis janvier, poursuite des ateliers, développement des partenariats et du hors les murs, réouverture au public le 12 mai 2023 pour la « Nuit des musées »

>> Ateliers adultes, visites, accueil des scolaires et des jeunes pendant les vacances

>> Poursuite du hors les murs et du développement des partenariats territoriaux

>> A l'étude : conserver un espace d'exposition ouvert pendant les travaux, délocaliser les ateliers dans un espace dédié en centre-ville

## EN CHIFFRES

>> Plus de **600 sculptures conditionnées** :

● **166 médailles** dans 25 bacs

● **407 sculptures de catégorie 1** dans 189 bacs

● **36 sculptures de catégorie 1**

(157 PF fragiles) dans 36 caisses bois

● **26 grands formats du groupe 3** en caisse claires-voies

>> **3 211 visiteurs de janvier à août** (fermeture partielle puis complète en septembre 2022)

>> **80 000 € de subventions** obtenues pour le déménagement des collections (DRAC/CD40)

>> **60 classes de nouveaux accueillis** au musée pour des visites-ateliers depuis janvier 2023, et accueil de groupes de jeunes pendant toutes les vacances de février, grâce à l'initiative rapide de l'équipe de monter de l'exposition « Transitions » en décembre 2022

>> **Accélération du « hors les murs »** avec la mise en itinérance de l'exposition « Écho » en partenariat avec Arte Flamenco, installée à Soustons début 2023

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## RÉGIE DES FÊTES ET DES ANIMATIONS

[5 agents]

**La Régie des Fêtes et Animations a pour mission d'organiser les fêtes patronales, les manifestations festives et locales et d'assurer la coordination des divers partenaires susceptibles d'intervenir à l'occasion, dans l'organisation de ces manifestations.**

479 avenue Maréchal Foch  
40 000 Mont de Marsan

### PRINCIPALES MANIFESTATIONS

Fêtes de la Madeleine, Carnaval, Fête de la Musique, braderies, animations de Noël, Mont2Livres, et Téléthon.

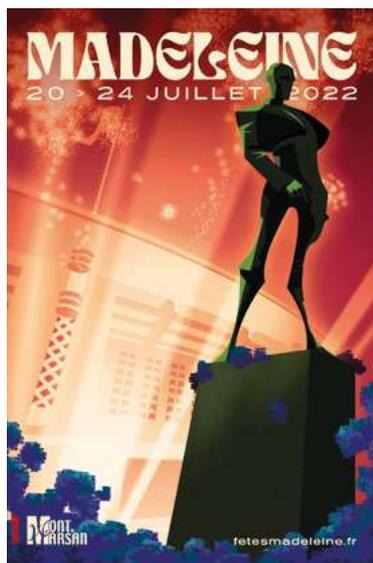
La Régie des Fêtes est une régie dotée de la seule autonomie financière. Elle est administrée sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan par un Conseil d'Exploitation, sa présidente et sa directrice.

Le Conseil d'Exploitation est composé de 15 membres, réparti en deux collèges :

- >> 9 représentants de la communes désignés par le Conseil Municipal
- >> 6 personnes qualifiées

A partir du mois de mai et jusqu'à la fin des Fêtes de la Madeleine, 5 agents saisonniers viennent compléter progressivement l'équipe de billetterie.

Différentes commissions composées de bénévoles (Bandas, journée Pitchouns, Arènes, Bodégas, fêtes de la Musique) viennent aider l'équipe de la Régie pour l'organisation des fêtes.



## EN 2022

### >> Organisation du carnaval :

**mars 2022 - Arènes**

**Budget : 7 000€**

Relance de cette manifestation après 2 ans d'annulation sur le parking des arènes, dans un format dégradé en raison du pass sanitaire.

### >> Organisation des fêtes de la Madeleine :

**juillet 2022 - Centre-ville**

**Budget : 1 800 000€**

Relance des fêtes après 2 ans de crise sanitaire.

### >> Animations de Noël :

**décembre 2022 - Centre-ville**

**Budget : 65 000€**

Reprise d'un fonctionnement normal (marché, animations variées).

## A VENIR

>> Réorganiser avec l'équipe le fonctionnement du service pour gagner en efficacité et en anticipation

>> En 2025, projet de déménagement de la Régie des Fêtes à la Maison des Traditions, place des Arènes

## EN CHIFFRES

**2 114 349,91 €**

de dépenses

**2 093 509,83 €**

de recettes

**- 20 840,08 €**

résultat

**535 000 €**

subvention d'équilibre

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## MÉDIATHÈQUE PHILIPPE LABEYRIE

[25 agents]

Depuis 2012, la médiathèque communautaire Philippe-Labeyrie donne à tous un accès libre et gratuit à la culture, la lecture, la formation, la connaissance et les loisirs grâce à ses ressources imprimées, numériques et multimédia ainsi qu'à sa programmation d'animations.

Place du 6<sup>ème</sup> R.P.I.Ma  
40 000 Mont de Marsan

La médiathèque organise ses espaces (4 000 m<sup>2</sup>) et ses collections (120 000 documents) autour de 4 pôles :

- >> le pôle « Jeunesse » (pour les 0-13 ans)
- >> le pôle « Adultes »
- >> le pôle « AMC » (Arts, Musique et Cinéma)
- >> le pôle « Multimédia » (60 ordinateurs en libre service)

Elle constitue un véritable lieu de vie, animé par de nombreuses activités culturelles tout au long de l'année.

### EN 2022

>> **Reprise de l'activité de la médiathèque après la période de pandémie due au COVID-19 :**

*De janvier à mars 2022*, afin de garantir la santé des usagers et des personnels, contrôle du passe sanitaire et désinfection systématique des 38 916 documents retournés.

A partir de mi-mars, redéploiement des collections et mobiliers, reprise des animations et des accueils de groupes. Malgré une fréquentation en baisse de 50% par rapport à 2019, les prêts n'ont pas chuté.

>> **Les 10 ans de la médiathèque :**

*du 18 au 20 novembre 2022*

**Budget : 12 180 €**

Un week-end d'animations éclectiques pour souffler ses 10 bougies : concerts, jeux, magie, boum pour les enfants, bébés-lecteurs, visites architecturales, performances dansées et décor magique, rencontre avec l'auteur Douglas Kennedy, mise en lumières du bâtiment.

Un succès en terme d'offre et de fréquentation : 800 participants en 2 jours.

>> **Livrodrome et Salon du livre « Mont2Livres » :**  
*5 juillet 2022 et 17 et 18 septembre 2022 - Centre-ville de Mont de Marsan*

Participation hors les murs à 2 opérations de valorisation de la lecture publique :

- le Livrodrome, parc d'activités littéraires à destination des adolescents, installé sur la place

de la mairie. Le stand tenu par les bibliothécaires a connu le succès avec l'élaboration d'une fresque collective

● la médiathèque a été missionnée pour la conception et la mise en œuvre des animations de la 3<sup>ème</sup> édition de « Mont2Livres ». Les participants ont apprécié la montée en gamme et la qualité des propositions

● Réorganisation du service en l'absence de direction (le recrutement d'un directeur s'est révélé infructueux en 2022)

● Réduction des effectifs de la médiathèque de 20 %, en l'attente de remplacement

● Mise en place du Dispositif Culture. Dans le cadre de la politique communautaire en direction des établissements scolaires, une enveloppe budgétaire a été créée pour faire découvrir aux élèves de petite section de maternelle et du CP les équipements culturels du territoire

● 22 classes ont été accueillies à la médiathèque de septembre à décembre

### A VENIR

>> remplacement des postes non pourvus en 2022

>> prise de fonctions d'une directrice en 2023

>> co-construction d'un nouveau projet d'établissement

>> poursuite du Dispositif Culture

### EN CHIFFRES

>> **7 403 documents** acquis

>> **135 700 €** dépensés en achat de documents

>> **80 332** visiteurs

>> **215 879** emprunts

>> **54 accueils de groupe / 1 151 personnes** accueillies

>> **171 actions d'animation / 3 713 personnes** y ont participé

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## THÉÂTRE DE GASCOGNE

[15 agents permanents + 15 intermittents  
+ 25 ouvreurs bénévoles]

**Le théâtre de Gascogne (TDG) est une régie qui assure un service public administratif de la compétence de Mont de Marsan Agglomération.**

**C'est un établissement public local à caractère administratif qui est doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière (délibération du Conseil Communautaire de Mont de Marsan Agglomération du 19 juin 2018 n°2018-06-108).**

**Le théâtre de Gascogne est composé de 3 lieux :**

**Le Pôle**

190 avenue Camille Claudel (siège du TDG) – 610 places  
40 280 St-Pierre-du-Mont

**Le Molière**

Place Charles de Gaulle - 545 places  
40 000 Mont de Marsan

**Le Pégly**

rue du Commandant Pardaillan - 188 places  
40 000 Mont de Marsan

Le théâtre de Gascogne est administré par un Conseil d'Administration dont les membres sont désignés par le Conseil Communautaire sur proposition du Président.

Le Conseil d'Administration est composé de 17 administrateurs :

>> 10 Conseillers Communautaires, désignés par délibération du Conseil Communautaire

>> 1 Conseiller Départemental, nommé par arrêté du Président de l'Agglomération, sur proposition du Conseil Départemental des Landes

>> 1 représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine, nommé par arrêté du Président de l'Agglomération, sur proposition du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

>> 5 personnalités qualifiées œuvrant dans le domaine culturel, nommées par arrêté du Président de Mont de Marsan Agglomération

**LE THÉÂTRE DE GASCOGNE A POUR MISSION DE**

>> Programmer et diffuser des spectacles vivants ainsi que des expositions accessibles au plus grand nombre

>> Produire et accompagner la création de spectacles vivants

>> Favoriser l'accès à toutes cultures prioritairement celles représentées sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération

>> Utiliser les 3 établissements pour favoriser le développement des activités artistiques et culturelles et toutes formes d'actions de sensibilisation

>> Développer les publics de l'Agglomération et hors Agglomération

>> Assurer la promotion de la culture locale et l'animation du territoire, à travers différents partenariats

>> Renforcer le rayonnement des actions culturelles menées sur le territoire communautaire et l'étendre hors agglomération à travers une politique de rayonnement et d'itinérance

Le théâtre de Gascogne est « scène conventionnée d'intérêt national » par convention de 4 ans (2019-2022) signée avec le Ministère de la Culture.

La reconduction de cette appellation est sur le point d'être finalisée (2023-2026).

## EN 2022

### >> Festival YERAZ :

Les objectifs fixés ont été atteints :

- Promouvoir la connaissance de la culture, de l'histoire et de l'actualité arménienne
- Entretien de la mémoire arménienne
- Favoriser le dialogue interculturel
- Provoquer la rencontre entre la communauté arménienne et le public montois

### Quelques chiffres :

- 15 spectacles, 7 tables rondes, 4 masterclass et 6 expositions
- 18 projections et 9 rencontres cinématographiques
- 3 687 billets émis
- 751 visiteurs au musée et 695 visiteurs au CAC, soit 4 fois plus que la fréquentation moyenne avant COVID
- 9 séances de dédicaces avec 16 auteurs présents
- 8 000 personnes : total fréquentation estimée
- 1 voyage culturel en Arménie pour 30 montois
- 1 Khatchkar inauguré au parc Jean Rameau
- 13 institutions partenaires, 15 lieux partenaires, 22 partenaires et 9 médias partenaires
- 6 mécènes
- 210 665 € : coût global pour le Théâtre de Gascogne

### Les projets :

- un jumelage prometteur à faire vivre
- une association « YERAZ GASCOGNE » créée et active
- une programmation YERAZ dans chaque saison culturelle du Théâtre de Gascogne
- une triennale pour le festival YERAZ
- financements futurs : autofinancement annuel, augmentation des subventions et mécénat

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## THÉÂTRE DE GASCOGNE

### >> Gasc'on tour #2

22 au 28 août

Le Gasc'On Tour est le festival des Arts de la Rue proposé par le Théâtre de Gascogne sur le territoire de l'agglomération de Mont de Marsan. Il s'agit de sa 2<sup>ème</sup> édition.

Ce rendez-vous est gratuit et se veut résolument familial. Il propose, durant une semaine, des spectacles professionnels de théâtre, de danse, de cirque, de musique dans différentes communes de l'agglomération en partenariat avec acteurs locaux (mairie, comité des fêtes, commerçants...).

Cette année, le festival a accueilli 13 représentations en 7 jours sur 8 communes de l'Agglomération et plus de 1900 spectateurs se sont déplacés (soit 600 de plus qu'en 2022)

### >> Parcours culturel pour les jeunes enfants de l'agglomération :

déblocage d'un enveloppe budgétaire à la direction de l'Éducation pour offrir un parcours culturel aux enfants de l'agglomération (Moyenne et GS et CP) :

- accès à un spectacle au TDG
- animation à la médiathèque
- animation au musée

### Pour 22/23 au TDG => 4 spectacles proposés qui ont touché 1722 élèves :

- >> Petits silences de la Cie les cailloux sauvages
- >> Allez Ollie à l'eau de la cie de Louise
- >> Entordu de la cie Adequate
- >> Elle tourne !!! de la Cie Fracas

### >> Nouveau site internet du TDG réalisé avec la société Egue à Bordeaux

Bonus : une identité visuelle forte de la saison 2022/2023 ; Artiste FLEURKE avec lequel nous nous réengageons pour la saison 2023/2024.

## A VENIR

>> bilan réalisé du convention 2019-2022 passé avec le Ministère de la Culture « Scène conventionnée d'intérêt national » (SCIN)

>> nouveau conventionnement « SCIN » 2023-2026

>> travaux à la billetterie

>> éventuelle acquisition d'un logiciel de gestion du spectacle

>> éventuel rapprochement culturel avec la ville de Saint-Sever

>> passage du théâtre de Gascogne en Scène Nationale

>> Départ du directeur

## EN CHIFFRES

>> équipe permanente de 15 personnes + 15 intermittents + 25 ouvriers bénévoles

>> dépenses fonctionnement 2022 : 1 841 558 €

>> recettes fonctionnement 2022 : 1 951 109 €

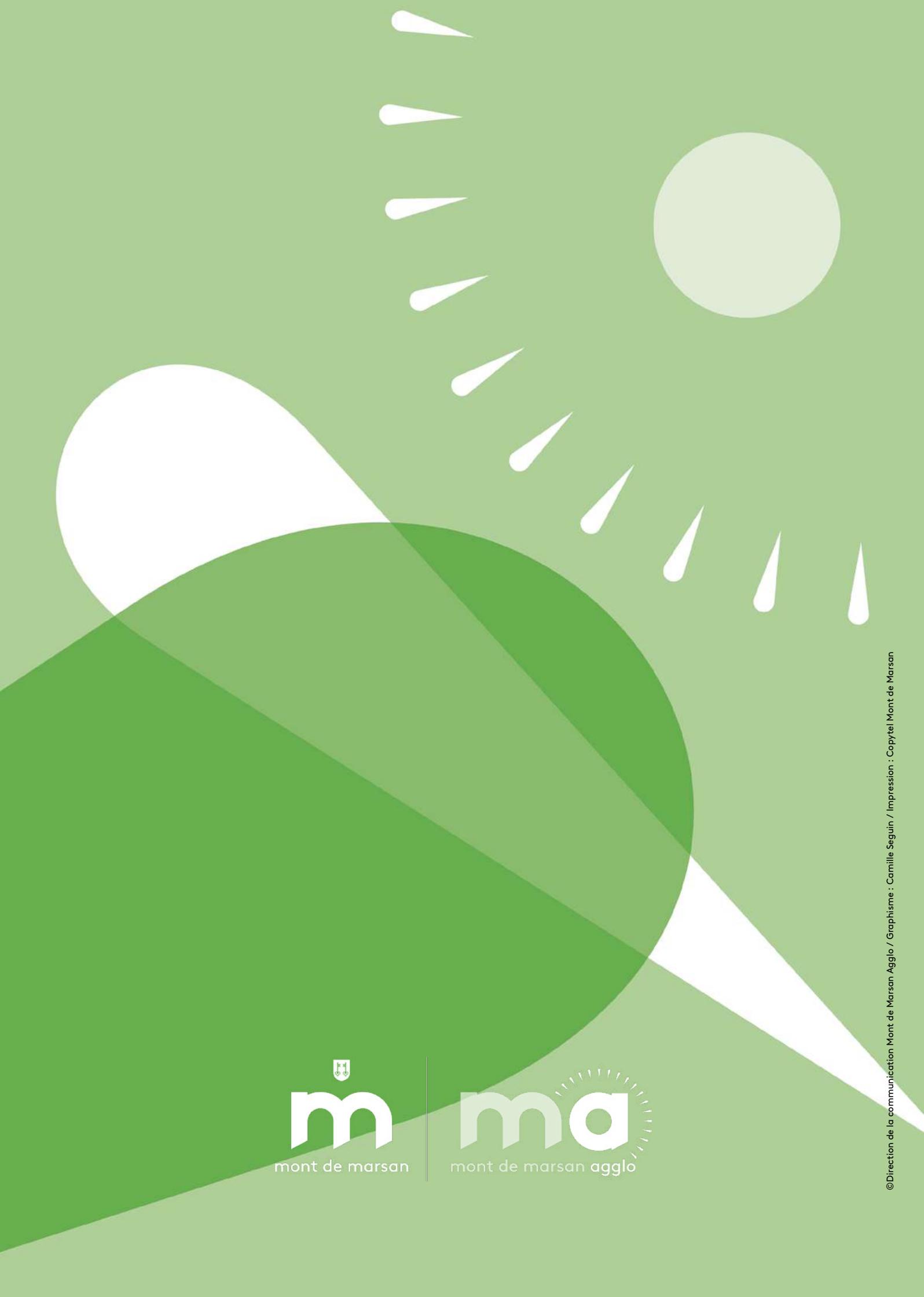
>> nombre de spectacles programmés 2022 : 26 (21/22)+ 14 yeraz + 18 (22/23) = 58

>> nombre de billets émis en 2022 : 17 242









  
**m**  
mont de marsan

**ma**  
mont de marsan agglo